



JOURNAL OFFICIEL

District Seine & Marne

SOMMAIRE

- PV Comité Directeur du 26.06.2025
- Extrait PV Comité Directeur du 10.07.2025
- PV Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes du 09.07.2025
- Info erratum PV Commission d'Appel Disciplinaire du 16.06.2025
- Info PV Commission d'Appel Disciplinaire du 03.07.2025
- PV Commission du Statut de l'Arbitrage du 09.07.2025



MONTÉES / DESCENTES 2024-2025 GROUPES 2025-2026

Vous pouvez consulter dans ce journal et sur le site internet les montées descentes validées par le Comité Directeur du 10 juillet 2025 pour les différentes catégories, (sous réserve des procédures en cours, du respect des obligations d'engagements d'équipes des clubs pour 2025/2026 et de l'article 147 des Règlements de la F.F.F.)

DERNIÈRES DIVISIONS

Retrouvez dans ce numéro la liste des équipes engagées en dernières divisions pour la saison 2025-2026 mise à jour au 11 juillet 2025

CALENDRIERS GÉNÉRAUX

Vous trouverez dans ce journal les calendriers 2025-2026

- ♦ FOOT ANIMATION
- ♦ FÉMININES

FERMETURES DU DISTRICT

Nous vous informons qu'en raison des congés annuels du personnel :

- ✦ Le site de Montry sera fermé du vendredi 25 juillet 2025 (au soir) au mardi 19 août 2025
- ✦ Le site de Le Mee sera fermé du vendredi 25 juillet 2025 (au soir) au lundi 18 août 2025

Nous vous souhaitons à toutes et tous de très bonnes vacances !!!



HORAIRES SPÉCIAUX

Merci aux clubs de bien vouloir adresser par courriel officiel leurs demandes d'horaires spéciaux pour la saison 2025 - 2026

ENGAGEMENTS

Les engagements concernant

- Le Foot Animation
- Le Foot Féminin (Critériums)
- Le Futsal

Seront envoyés prochainement sur la messagerie officielle des clubs

Licences 2025/2026

Nous vous informons que la saisie des licences pour la saison 2025-2026 est désormais ouverte.

La Ligue de Paris Île-de-France a présenté les **prérequis et nouveautés** de cette campagne dans ses **journaux des 5 et 12 juin 2025**, que nous vous invitons à consulter.

Les **formulaires de demande de licence** sont disponibles dès à présent dans l'onglet "**Formulaires club**" sur le site de la Ligue, et seront également mis en ligne **prochainement sur le site du District**.

N'hésitez pas à revenir vers nous en cas de besoin ou de question.



Comité Directeur

PROCÈS VERBAL du jeudi 26 juin 2025 **Montry - 18H30**

Présidence : Philippe COLLOT.

Secrétaire : Jean-François DIDIER.

Présents : Christiane CAU - Isabelle CHILARD - Dominique DA-ROCHA - Cédric GUILLOSO - Laurent HERPE - Monique MACHO - Bernard MARMION - Franckie MESSAOUD - Farid RAACH - Jean-Marie RENAUD - Gilles TANNIER - Ludovic VANTYGHEM - Gérard VIVES.

Excusés : Pierre BILLARD - Jean-Paul PEYRIN - Abdelhak RAJI.

Assistent : Marie CANOLLE (CTD-PPF) - Fabien EL MKELLEB (Président de la CDA) - Nicolas MAKSYMIUK (Directeur Administratif).

1. Ouverture de la séance

Philippe COLLOT ouvre la séance en remerciant les membres de leur présence et adresse à Dorothee POTHEE et Olivier FERNANDEZ les sincères condoléances du District face au décès qui frappe leur famille.

Il revient sur le départ du District de Marie CANOLLE suite à sa promotion au sein de la LPIFF (CTR Formation) et lui adresse ses sincères remerciements pour tout le travail réalisé depuis des années.

Il revient également sur le dîner des commissions qui s'est tenu le 20 juin dernier à Ozoir et rappelle qu'il a pour objectif de remercier tous les bénévoles du District qui œuvrent quotidiennement au bon fonctionnement de ce dernier.

Puis, en cette fin de saison, il félicite tous les clubs seine et marnais qui ont remporté un titre et/ou une coupe départementale voire régionale.

2. PV Comité Directeur du 06/06/2025

Le PV du 06/06/2025, transmis au préalable à tous les membres, est approuvé à l'unanimité.

3. Informations FFF-LPIFF-Instances-Institutions

• LFA / FFF

Déploiement de la nouvelle FIA : les évolutions de la Formation Initiale d'Arbitre seront mises en œuvre dès la saison prochaine (2025/2026). Des améliorations visent à renforcer la qualité et l'uniformité du dispositif de formation des arbitres sur l'ensemble du territoire national.

Les principales innovations

1. Une pédagogie modernisée intégrant :
Un nouveau référentiel pédagogique harmonisé

Des outils et modules digitaux innovants

La remise d'un kit pédagogique complet à chaque stagiaire

2. Un parcours renforcé comprenant désormais obligatoirement l'ensemble des modules (y compris les séances 7 et 8 précédemment optionnelles) visant à fidéliser les futurs arbitres.

3. Une dimension sécurité obligatoire conformément au Décret n°2021-758 avec l'intégration d'une Formation certifiante aux gestes qui sauvent.

Incidence financière : le coût total de la formation passe à 140€ (contre 90€ actuellement). Cette augmentation de 50 € sera partiellement compensée par l'octroi de 3 bons de formation d'une valeur totale de 45 €.

Calendrier 2025-2026 des évènements du football éducatif

Plateaux de la Rentrée du Foot

- o Rentrée du Foot U6-U7 : les **27 et 28 septembre 2025**
- o Rentrée du Foot U8-U9 : les **20 et 21 septembre 2025**
- o Rentrée du Foot U10-U11 : les **13 et 14 septembre 2025**

Journée Nationale des Débutants

- o Les 13 et 14 juin 2026

Festival Foot U13 Pitch

- o Phase départementale : les 28 et 29 mars 2026
- o Phase régionale : les 2 et 3 mai 2026
- o Phase nationale : les 6 et 7 juin 2026

Projet de mise à disposition des clubs d'un outil de comptabilité : un projet de mise à disposition des clubs d'un outil de comptabilité est en réflexion. Selon une étude réalisée auprès des clubs, un outil de gestion de comptabilité a été identifié comme l'une des priorités. Il visera à faciliter leur gestion comptable en leur permettant de passer de tableaux Excel, cahiers ou registres manuels à une solution numérique simplifiée, répondant aux obligations réglementaires et assurant un meilleur suivi financier.

Pour l'heure, la FFF n'a pas encore sélectionné de solution. Le but est de lancer cet outil pour la rentrée 2026, avec la volonté de communiquer aux ligues et districts sur le projet en cours afin :

- D'identifier des initiatives locales et trouver des synergies avec l'ambition fédérale
- D'éviter des investissements locaux qui pourraient in fine être supportés par la FFF

• LPIFF

Philippe COLLOT revient sur les principaux points abordés lors de la réunion des Présidents de District / Président Ligue du 17/06 et de la réunion du CD LPIFF du 23/06/2025.

Diagnostic de la préformation francilienne masculine

- Sur 69 joueurs de U16 à U19 qui ont intégré une équipe de France en 2024/2025, 16 proviennent de l'INF Clairefontaine, 32 de la préformation dans un club amateur, 10 des sections sportives, 5 du pôle de Reims, 12 de la préformation PSG et 4 de la préformation PFC.
- Sur 124 joueurs qui évoluent en L1 en 2024/2025 18 proviennent de l'INF Clairefontaine, 84 de la préformation dans un club amateur, 7 des sections sportives, 9 du pôle de Reims, 11 de la préformation du PSG et 2 de la préformation du PFC.

IR2F : rappel que les FIA doivent se tenir sur le nombre de jours prévu, que les feuilles d'émargement sont indispensables et qu'elles doivent être signées par les formateurs (critères obligatoires pour l'obtention des bons de formation).

Calendriers Généraux LPIFF : rappel que les districts doivent éviter de placer des rencontres sur les journées régionales planifiées.

Compétitions départementales donnant accès au niveau régional : les classements départementaux ne peuvent pas intégrer les dispositions spécifiques des districts incluant des points de pénalité (les modalités doivent être les mêmes pour tous).

Convention de fonctionnement Ligue / Districts : elle sera mise à jour pour septembre 2025.

Rencontre avec le Conseil Régional dans le cadre du dispositif VSS de la Ligue : accepte de financer l'opération à une hauteur qui reste à définir.

Club support dans le cadre de la Tournée FFF « Rentrée du Foot » : Paris 13 Atlético est retenu.

Rétrocessions aux clubs : le Comité LPIFF valide le remboursement des cotisations et des engagements pour les équipes évoluant au niveau régional.

Mouvement au sein de l'Équipe Technique : Julien GOUT est officiellement nommé Directeur Technique Régional, Céline LAPERTOT - Directrice Technique Régional Adjointe et Marie CANOLLE - Conseillère Technique Régionale Formation.

Réunion des alternances : celle-ci se tiendra le 11/07 à 10h00 en visioconférence.

Critériums Régionaux U12 - U13 pour 2025/2026

- **U12** = 32 équipes au niveau « élite » et 48 au niveau « espoir ». 4 équipes seine et marnaise en élite et 7 équipes en espoir.
- **U13** = 38 équipes. 5 équipes seine et marnaise.

4. La Vie du District

• Agenda – Planning des activités

26/06/2025 : CD77 à Montry.

05/07/2025 : CD LPIFF Morfondé

09/07/2025 : réunion subventions Conseil Départemental 77.

10/07/2025 : CD 77 au Mée sur Seine

• Gestion Sociale

Ludovic VANTYGHEM informe le Comité Directeur que la candidature de **Thomas VENANT-CABASSET** a été retenue sur le poste de Conseiller Territorial en Arbitrage, à compter du 01/09/2025. Il ajoute que la demande de formation AQSA (développement du football pour les personnes en situation de handicap) de Tony ALVES DOS SANTOS a été validée, compte-tenu du lien direct avec les missions de son poste actuel.

Il rappelle également que l'AE2F (Association des Employeurs du Football Français) n'a pas acté d'augmentation des SMC au 01/07/2025 en Commission Paritaire. Malgré le fait que le District s'aligne généralement sur cette tendance pour déterminer les augmentations générales annuelles, il propose, malgré tout, de prévoir une augmentation liée au coût de la vie, ce que le comité accepte.

Il précise également que les élections pour le renouvellement du CSE se tiendront après l'été.

Pour finir, Philippe COLLOT propose d'attribuer une gratification exceptionnelle à Lucas HERBILLON qui termine prochainement son contrat au District, eu égard à la qualité du travail fourni durant l'année écoulée, ce que le comité approuve.

• **Expérimentation du nouveau dispositif Label**

Après la tenue d'une réunion de travail le 12/06, Philippe COLLOT présente au Comité Directeur les 12 clubs retenus pour mener l'expérimentation :

- ASMF FERTE
- ETOILES DE MOUSSY
- PRESLES
- CHATELET EN BRIE
- SERVON FC
- JOLIOT GROOM'S
- JOUARRE FC
- MORMANT FC
- MORET VLS
- RCP FONTAINEBLEAU
- TRILPORT
- CHAMPS FCC

Les accompagnateurs qui seront formés au mois de septembre sont : Xavier MOPIN - Jean Marc ELIASY - Tony DOS SANTOS ALVES - Laurent HERPE et Jean-Paul PEYRIN.

• **Campagne Service Civique 2025/2026**

Conscient de la plus-value apportée, notamment dans l'aide à la structuration, le Comité Directeur décide de reconduire la prise en charge totale du dispositif au bénéfice des clubs, via un agrément collectif pour la Saison 2025/2026. Les modalités sont identiques à la saison écoulée, à savoir :

- 1 pour les clubs de moins de 150 licenciés
- 2 pour les clubs de 151 à 400 licenciés
- 3 pour les clubs de plus de 400 licenciés avec obligatoirement une candidature féminine

Le principe du 1^{er} arrivé, 1^{er} servi sera appliqué, sachant que les recrutements seront répartis comme suit :

- 40 au 01/09
- 40 au 01/10
- 40 au 01/11

Le dispositif reposera sur les mêmes dispositions que lors de la Saison 2024/2025.

• **Actions en cours de préparation**

École des Ambassadrices Seine et Marnaise

Dans la continuité du projet présenté au mois de février dernier, le Comité Directeur examine la planification et le contenu des sessions proposé par le technicien chargé du dossier. Après échange entre tous les participants, compte-tenu des objectifs de cette action, à savoir, favoriser le développement et une meilleure mise en valeur du football féminin, le Comité Directeur souhaite la mise en place d'un cahier des charges plus conséquent lors des regroupements, avec des thèmes plus détaillés.

Il charge Isabelle CHILARD de piloter la mise en œuvre de ce dossier auprès de l'Équipe Technique en veillant à l'application des orientations définies.

Par ailleurs, le Comité Directeur rappelle que cette action s'inscrit dans le programme fédéral « Toutes Foot ».

Exclusion temporaire

Le Comité Directeur approuve l'article réglementaire présenté par le Président de la CDA décrivant les modalités d'application du dispositif, à compter de la Saison 2025/2026.

Commission d'Éthique et Challenge Fair-Play

Farid RAACH rappelle au Comité Directeur la future organisation de la Commission d'Éthique et indique les évolutions nécessaires du mécanisme du « Challenge Fair-Play » par rapport à ce qui était prévu, suite aux modifications réglementaires qui entreront en vigueur au début de la Saison 2025/2026 dans les divisions permettant l'accession au niveau régional.

Après un large échange sur les différentes possibilités, considérant les nouvelles contraintes réglementaires apparues et la nécessité de mettre en place un dispositif simple, qui puisse être piloté facilement d'un point de vue technique, le Comité Directeur décide de s'orienter, dans un 1^{er} temps, vers un mécanisme reposant uniquement sur la valorisation des équipes les plus fair-play. Farid RAACH présentera un règlement qui tiendra compte de cette orientation lors d'une prochaine réunion.

• **Affaires financières**

Accompagnement des clubs

Le Comité Directeur prend connaissance des propositions d'attribution du label club inclusif transmises par l'Équipe Technique Départementale. Après examen des critères d'évaluation, il valide l'obtention pour les clubs de VAIRES US et RC FONTAINEBLEAU.

Devis

Fieldservices : le Comité Directeur examine le devis pour le remplacement des filets de but à 8 sur les installations de Montry et valide la proposition pour un montant de 1668 €.

• **Affaires sportives**

Retour d'expérience des Finales Départementales 2024/2025

Cédric GUILLOSO revient sur le nouveau protocole d'organisation mis en place cette saison et partage son analyse au Comité Directeur. Après échange entre les participants, tous s'accordent à dire que le dispositif mis en place a été une belle réussite et qu'il conviendra de le pérenniser.

Coupe 77 FUTSAL - SEN

Le Comité Directeur a pris connaissance de la liste des clubs qui, après avoir validé leur participation au nouveau schéma d'organisation proposé, ne se sont pas présentés au match sans en avoir informé le club adverse et le district. Compte-tenu de cette situation, le Comité Directeur a pris la décision de modifier la phase finale en intégrant des ½ Finales qui se sont jouées les 24 et 26/06/2025. La Finale se jouera le 29/06 sur les installations d'un des 2 clubs finalistes.

Par ailleurs, les dispositions financières liées à un forfait « non avisé » seront appliquées.

Coupes Départementales 2025/2026 pour les équipes évoluant au niveau régional

Après examen du déroulement des compétitions U14 - U15F - U18F au cours de la Saison 2024/2025, compte-tenu des grosses difficultés à faire jouer les rencontres **dans un calendrier très contraint**, en raison, notamment, de l'attitude « peu enthousiaste » de certains clubs à trouver des solutions acceptables par tous, le Comité Directeur décide de ne plus organiser la compétition U14 à partir de la prochaine saison.

L'organisation des compétitions U15F et U18F sont maintenues en 2025/2026 et un nouveau bilan sera fait en fin de saison prochaine.

Pratiques Féminines 2025/2026

Le Comité Directeur examine l'évolution du nombre de licenciées au cours des 5 dernières saisons. Après une croissance entre 2020 et 2024. Une réflexion s'engage entre les participants sur les propositions de pratique, ou les aménagements, qui pourraient faits, face à cette situation.

Saison	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Licences					
Loisirs F	2	38	49	34	34
Sénior F	389	411	425	381	518
U20F	37	47	46	58	66
U19F	47	63	62	55	61
U18F	86	101	116	131	120
U17F	108	152	145	171	176
U16F	136	158	194	224	264
U15F	174	217	286	399	369
U14F	197	236	389	385	382
U13F	165	287	371	387	422
U12F	181	264	303	361	324
U11F	200	289	298	348	280
U10F	151	204	253	227	230
U9F	101	165	153	183	168
U8F	68	127	121	151	115
U7F	50	93	88	85	82
U6F	31	46	44	59	45
Total	2126	2899	3339	3639	3656

Les licenciées autres que joueurs marquent une évolution constante, hormis la partie « technique ».

Saison	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Licences					
Volontaire		17	22	7	11
Technique Régionale	0	3	4	3	5
Arbitre	6	9	15	20	22
Animatrice	19	22	25	24	10
Dirigeante	528	575	675	688	750
Éducatrice	10	9	12	39	40
Total	563	635	753	781	838

Calendriers Généraux 2025/2026

Le Directeur Administratif présente les calendriers généraux, ci-après, que le Comité Directeur approuve.

- Calendrier Foot à 11
- Calendrier Foot Animation
- Calendrier FUTSAL

Par ailleurs, après examen de la 1^{ère} version du Calendrier Général Féminin, le Comité Directeur souhaite certaines évolutions. Elles seront portées par Isabelle CHILARD lors de la réunion de la Commission Féminines du 30/06/2025. La validation définitive du calendrier interviendra le 10/07/2025, au plus tard.

Projections 2025/2026 suite aux relégations régionales 2024/2025

- Schéma classique pour les catégories U14 - U15 - U16 - CDM - FUTSAL - Féminines.
- Schéma à plus d'une descente pour les catégories SEN - U18 - Anciens.

• **Affaires Administratives**

Commissions / Fonctions

Inès MAZEGHRANE : exprime le souhait d'intégrer la Commission Féminines. **Considérant l'avis positif de la Présidente de la Commission, le Comité Directeur valide la candidature.**

Yoann DARMANIN : fait acte de candidature pour devenir délégué. **Considérant l'avis positif du Président de la Commission, le Comité Directeur valide la candidature.**

Vie des Clubs

Affiliations

Cannes Écluses FUTSAL, : en attente de documents
Elite FUTSAL Émerainville : en attente de documents

Demande de sortie d'Omnisport

US Vaires : dossier en cours

Cessation

Brie des Morins.

5. Courriers reçus nécessitant une information du Comité Directeur

Externe

06/06/2025 : conclusions commission paritaire applicables au 01/07/2025.

06/06/2025 : AG du Cosmos du 16/06/2025.

LPIFF

17/06/2025 : accession arbitres R3 stagiaires.

19/06/2025 : ordre du jour CD du 23/06/2025.

FFF/LFA

12/06/2025 : déploiement de la nouvelle FIA 2.0.

16/06/2025 : appel à candidatures sections CFA.

18/06/2025 : lauréats Toutes Foot 2025.

Clubs

12/06/2025 : FC MORMANT. JND.

14/06/2025 : JOLIOT GROOM'S FUTSAL. Coupe 77 SEN FUTSAL.

24/06/2025 : VLR FC. 50^{ème} anniversaire du club.

6. Comptabilité

Gérard VIVES informe le Comité Directeur qu'un point comptable aura lieu le 06/07 et sera présenté au CD du 10/07/2025. Il ajoute que Christine PARCET participait, ce jour, à une réunion concernant l'automatisation du paiement des arbitres. Celle-ci était organisée au Siège du District 94 avec les collègues des autres Districts.

7. Technique

Marie CANOLLE présente au Comité Directeur les points, ci-après.

Point PPF

Centre de perfectionnement

- U13F : 10 séances avec 92% de présence
- U14F : 9 séances avec 80% de présence (une séance annuler en raison d'un match de Coupe 77 le lendemain)

Détections / Sélections

- Garçons
 - U16 : 26 clubs et 123 joueurs
 - U15 : 34 clubs et 110 joueurs
 - U14 : 38 clubs et 145 joueurs
 - U13 : 46 clubs et 513 joueurs
 - 891 joueurs
- Filles
 - U15F : 23 clubs et 92 joueuses
 - U14F : 25 clubs et 104 joueuses
 - U13F : 28 clubs et 112 joueuses
 - U12F : 27 clubs et 96 joueuses
 - 404 joueuses
- Futsal
 - Futsal U15 : 10 clubs et 32 joueurs
 - Futsal U17 : 10 clubs et 41 joueurs

Formation

Formation	Programmée	Réalisée	Stagiaires inscrits	Stagiaires formés
CFI U6-9	11	11	204	140
CFI U10-13	11	8	155	127
CFI U14-19	4	4	84	68

CFI Senior	5	2	63	35
CFI Futsal	1	1	11	10
CFI GB	1	1	9	8
AF Futnet	1	1	8	8
AF Foot en marchant	1	0	0	0
AF Golf-foot	1	0	0	0
AF Ethique et Intégrité	4	3	66	52
Journée. Compl CJ	2	1	13	12
Journée. Compl CS	1	0	7	0
	620 (inscrits)			460 (formés)
Certif CFF	3	0	0	0
Certif CFI	10	10	324	170

8. Arbitrage

Fabien EL MKELLEB informe le Comité Directeur les points, ci-après.

Il félicite l'UNAF pour sa magnifique victoire lors du Challenge Petit qui s'est déroulé à Tineux et Florent MARMION pour sa performance qui lui permet de conserver sa place en Ligue 2 cette saison. Il salue les arbitres régionaux pour leur saison, les résultats étant particulièrement exceptionnels, ainsi que les arbitres départementaux pour leur succès au Concours de la Ligue, qui s'est tenu le 07/06 à Morfondé. Enfin, il remercie les membres de la CDA et tous les arbitres du District qui montrent un sérieux remarquable dans leur fonction au quotidien.

Présentation des Classements 2024/2025

Descentes

- 1 arbitre stagiaire R3 en D1 (mutation vers CDA 78)
- 2 arbitres de D1 en D2
- 2 arbitres de D2 en D3
- 2 arbitres de D3 en D4

Montées

2 arbitres D1 candidats au Concours Ligue en R3
5 JAD candidats au Concours Ligue en JAL
4 arbitres D2 en D1
6 arbitres D3 en D2
10 arbitres D4 en D3
4 candidats FIA 2024/2025 en D3

Effectif 2024/2025

216 arbitres opérationnels au cours de la saison écoulée.
25 candidats inscrits à la FIA n°4.

La dernière FIA de la saison se tient depuis dimanche dernier, rassemblant environ trente arbitres.
Le nouveau test physique « SDS » sera proposé aux arbitres dimanche après-midi.

Pour terminer, Fabien MKELLEB remercie le Comité Directeur pour la fourniture d'un disque dur qui permet de télécharger la FIA 2.0.

9. Questions diverses / Tour de table

Marie CANOLLE

Suite à sa promotion au sein de la Ligue, elle remercie le District pour toutes les années passées, pour ce qu'elle a pu apprendre et pour le soutien qu'elle a toujours reçu.

Cédric GUILLOSO

Revient sur la soirée du dîner des Commissions et suggère d'adopter une nouvelle organisation, à partir de la prochaine saison. [Le Comité Directeur lui confiera cette organisation.](#)

Laurent HERPE

Remercie le District pour son soutien lors du projet Sensation'Elles, qui a permis de terminer à la 4^{ème} place (2^{ème} aux votes du public) avec les félicitations de la Fédération.
Souligne que l'évolution du Pass'Sport ne va malheureusement pas dans le bon sens.
Puis, remercie Marie CANOLLE pour son implication au sein du District durant toutes ces années et s'inquiète pour sa succession.

Dominique DA ROCHA

Remercie le District pour avoir fait confiance au club et à la ville de THORIGNY pour l'organisation des finales départementales.

Christiane CAU

Remercie Marie CANOLLE pour le travail réalisé et pense qu'elle va manquer au District.

Frankie MESSAOUD

Invite le Comité Directeur à l'AG du club du Pays de BIERES.

Monique MACHO

Signale que la baie vitrée de la salle de réunion du site du Mée provoque une nuisance importante en période estivale. [Un devis sera établi concernant la pose d'un store.](#)

Jean-François DIDIER

Signale qu'il sera absent jusqu'à la fin du mois d'août pour raisons médicales.

Gilles TANNIER

Remercie Marie CANOLLE pour son implication au sein du District.

Farid RAACH

Remercie Marie CANOLLE pour son investissement et signale qu'il manquera de disponibilité en début de saison prochaine, pour raisons professionnelles.

Jean- Marie RENAUD

Remercie également Marie CANOLLE pour tout le travail réalisé et fait un point sur les locaux du Mée.

Fin de réunion : 22H50.

Prochaines réunions

Bureau Directeur : sur convocation.

Comité Directeur : 10/07/2025 au Mée sur Seine.

Président de Séance : Philippe COLLOT.

Secrétaire de Séance : Jean-François DIDIER.



Comité Directeur

EXTRAIT PROCÈS VERBAL du jeudi 10 juillet 2025

Projet de Calendrier Général 2025/2026

Le Comité valide le calendrier général du Foot Féminin.

Concernant le Foot Animation, la validation est également actée, après l'apport d'un correctif relatif à une date et le positionnement du futsal (sous réserve).

CLASSEMENTS 2024/2025 ET COMPOSITION DES GROUPES DES CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX 2025/2026

Le Comité,

Après avoir pris connaissance des classements des Championnats Départementaux de la saison 2024/2025, lesquels classements ont été arrêtés sous réserve des procédures en cours, des descentes du Championnat Régional 3 (ou Régional 2 pour les CDM et les U15) vers D1 des équipes Seine et Marnaise à l'issue de ladite saison et des propositions de composition des groupes 2025/2026 des Championnats Départementaux, qui tiennent compte :

- du positionnement géographique des équipes comme ligne directrice (sauf les D1 de chaque catégorie),
- Des désidératas des clubs présentés dans les délais,
- des incidents disciplinaires de la saison écoulée et de la demande des autorités territoriales suite à des faits de violence, dont le football n'est pas responsable mais qui ont une répercussion sur sa pratique, qui entraînent l'impossibilité à deux clubs de se rencontrer, le district s'efforçant dans ces derniers cas et dans la limite des possibilités, de ne pas sortir le même club de son périmètre géographique, 2 saisons de suite,

Et favorisent une répartition équilibrée des montants et descendants au sein d'une même division,

Vu les dispositions de l'article 14 du Règlement Sportif Général du District,

Vu les dispositions de l'annexe 5 du Règlement Sportif Général (structure des championnats),

Entérine, sous réserve des procédures en cours, les classements des Championnats Départementaux de la saison 2024/2025,

Et adopte, sous réserve des éventuelles procédures en cours¹, la composition des groupes 2025/2026 des Championnats Départementaux suivants :

- . Seniors (sauf la dernière division),
- . U18 (sauf la dernière division),
- . U16 (sauf la dernière division),
- . U15 (sauf la dernière division),
- . U14 (sauf la dernière division),
- . Anciens (sauf la dernière division),
- . Seniors du Dimanche Matin (sauf la dernière division),
- . Futsal Senior Masculin (sauf la dernière division),

Rappelle à toutes fins utiles aux clubs participant aux Championnats Départementaux Seniors qu'ils sont soumis à des obligations en termes d'engagement d'équipes,

Et les invite à prendre connaissance desdites obligations et de la sanction afférente en cas de non-respect de celles-ci (cf. articles 11.1 du Règlement Sportif Général du District).

1 Sont identifiées en jaune les situations relatives à des procédures en cours connues à la date d'établissement de la composition des groupes ou à des procédures susceptibles d'être initiées par suite de décisions qui ne sont pas encore devenues définitives.

D'autres procédures pouvant encore être engagées, l'absence de mention quant à une procédure ne saurait permettre de figer la position du club dans telle ou telle division.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la LPIFF dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 - Titre IV du R.S.G. du District 77

Montées/Descentes Provisoires

Sous réserve des dossiers en cours de traitement et du respect des obligations d'engagements d'équipes des clubs pour 2025/2026 et de l'article 147 des Règlements de la F.F.F.

SENIORS					
R3					
MONTEE DE D1 (1)					
(1 ^{ER} D1) MONTEREAU 1					
D1 (12 équipes)					
DESCENTES DE R3 (3)					
CLAYE SOUILLY 2		CHELLES 1		LE MEE 2	
MAINTIENS EN D1 (6)					
2 ^E	LOGNES 1	3 ^E	SERVON FC 1	4 ^E	SENART M. 2
5 ^E	PAYS FONTAINEBLEAU 1	6 ^E	GRETZ TOURNAN 2	7 ^E	VAL D'EUROPE 1
MONTEES DE D2 (3)					
(1 ^{er} D2A) VAL DE FRANCE F.1		(1 ^{er} D2B) ROISSY US 1		(1 ^{er} D2C) COMBS 1	
D2 (36 équipes)					
DESCENTES DE D1 (3)					
(10 ^E D1) ST THIBAUT FC 1		(11 ^E D1) MCG 2		(12 ^E D1) VILLEPARISIS USM 1	
DESCENTES SUPPLEMENTAIRES DE D1 (2)					
(8 ^E D1) MEAUX CS 2				(9 ^E D1) VAIRES US 1	
MAINTIENS EN D2 (23)					
D2A		D2B		D2C	
2 ^E	PONTAULT PORT 1	2 ^E	PONTAULT UMS 1	2 ^E	BOISSISE P.1
3 ^E	TRILPORT USF1	3 ^E	MEAUX CS 3 *Descendant en D3 - Art 14.12 e	3 ^E	DAMMARIE CITY 1
4 ^E	OTHIS CO 1	4 ^E	SAVIGNY FC 1	4 ^E	SENART M. 3
5 ^E	QUINCY V. 1	5 ^E	FC COSMO 77 1	5 ^E	MORET VENEUX 1
6 ^E	FC CRECY 1	6 ^E	COULOMMIERS 1	6 ^E	SERVON FC 2
7 ^E	COURTRY ACAD. 1	7 ^E	EMERAINVILLE FC 1	7 ^E	PAYS BIERES 1
8 ^E	CHELLES AS 2	8 ^E	GRETZ TOURNAN 3	8 ^E	MELUN FC 2
9 ^E	MAGNY FC 1	9 ^E	MORMANT FC 1	9 ^E	BRIARD SC 1
MONTEES DE D3 (6)					
(1 ^{ER} D3A) BRIE FC 1		(2 ^E D3B) CHAMPS AS 1 - ART 14.12.C		(1 ^{ER} D3C) BUSSY FC	
(1 ^{ER} D3D) OZOIR FC 2		(1 ^{ER} D3E) MONTEREAU 2		(1 ^{ER} D3F) VARENNES 1	
MONTEES SUPPLEMENTAIRES DE D3 (2)					
(2 ^E D3D) CESSON VSD 2 - 40/16 : 2.5				(2 ^E D3E) NANGIS 1 - 44/18 / 2.44	

D3 (60 équipes)					
DESCENTES DE D2 (8)					
(10 ^E D2A) NANTEUIL 1		(10 ^E D2B) VAL D’EUROPE 2		(10 ^E D2C) OL LOING 1	
(11 ^E D2A) THORIGNY FC 1		(11 ^E D2B) LESIGNY 1		(11 ^E D2C) PONTIERRY 1	
(12 ^E D2A) ST THIBAULT FC 2		(12 ^E D2B) LE PIN 1 *Club non engagée saison 2025/2026		(12 ^E D2C) AVONNAISE 1	
DESCENTE SUPPLEMENTAIRE DE D2 (1)					
		(3 ^E D2B) MEAUX CS 3 équipe 2 Descendant en D2 - Art 14.12 e			
MAINTIENS EN D3 (38)					
D3A		D3B		D3C	
1 ^{ER}	Montant en D2	1 ^{ER}	PONTAULT UMS 2 - équipe 1 en D2, pas d’accession en D2 Art 14.12 D	1 ^{ER}	Montant en D2
2 ^E	COURTRY F. 1 – 40/18 :2.22	2 ^E	Montant en D2	2 ^E	PONTAULT PORT 2 -40/18 : 2.22 - équipe 1 en D2, pas d’accession en D2 Art 14.12 D
3 ^E	MOUSSY NEUF 1	3 ^E	LOGNES 2	3 ^E	TRILPORT USF 2
4 ^E	ST PATHUS 1	4 ^E	MAGNY FC 2	4 ^E	LAGNY MESSAGERS 1
5 ^E	VILLENROY AC 1	5 ^E	OTHIS CO 2	5 ^E	COLLEGIEN 1
6 ^E	QUINCY V. 2	6 ^E	VILLEPARISIS USM 2	6 ^E	VAIRES US 2
7 ^E	ST MARD 1	7 ^E	FC COSMO 77 2	7 ^E	ROISSY US 2
8 ^E	BRIE NORD 1	8 ^E	CHANGIS 1	8 ^E	NANTEUIL 2 *Equipe 1 Descendant en D3, Descente en D4-Art 14.12.C
D3D		D3E		D3F	
1 ^{ER}	Montant en D2	1 ^{ER}	Montant en D2	1 ^{ER}	Montant en D2
2 ^E	Montant en D2	2 ^E	Montant en D2	2 ^E	DAMMARIE FC 1 – 38/16 : 2.37
3 ^E	JOUY YVRON 1	3 ^E	COMBS 2	3 ^E	CPSP 1
4 ^E	FC VILLIERS ST G.1	4 ^E	DAMMARIE CITY 2	4 ^E	VAUX ROCHETTE 1
5 ^E	PRESLES 1	5 ^E	BOISSISE P.2	5 ^E	GATINAIS VL 1
6 ^E	SERVON FC 3	6 ^E	NANDY FC 1	6 ^E	PAYS BIERES 2
7 ^E	FC GUIGNES 1	7 ^E	LIEUSAINT 1	7 ^E	MORET VENEUX 2
8 ^E	SAVIGNY FC 2	8 ^E	CHAMPENOIS MV 1	8 ^E	PONTIERRY 2 *Equipe 1 Descendant en D3, Descente en D4-Art 14.12.C
MONTEES DE D4 (3)					
(1 ^{er} D4A) CLAYE S. 3		(1 ^{er} D4B) VAL DE FRANCE 2		(1 ^{er} D4C) PAYS FONTAINEBLEAU 2	
MONTEES SUPPLEMENTAIRES DE D4 (10)					
(2 ^e D4A) ENT. EMER/CHAMP. 2		(2 ^e D4B) BRIARD SC 2		(2 ^e D4C) MONTEREAU 3	
(3 ^e D4A) FERTE S/J 1		*		(3 ^e D4C) NANGIS 2	
(4 ^e D4A) PLAINE France 1		*		(4 ^e D4C) MORMANT FC 2	
(5 ^e D4B) BRIE FC 2– 26/16 : 1.625		(5 ^e D4B) BRIE EST FC 1 – 17/14 : 1.21		(5 ^e D4C) BOIS LE ROI 1– 16/12 : 1.33	

D4					
DESCENTES DE D3 (12)					
(9 ^e D3A) PLESSIS PLACY 1		(9 ^e D3B) THORIGNY FC 2		(9 ^e D3C) CRECY FC 2	
(10 ^e D3A) ESBLY 1 - FG		(10 ^e D3B) AS REBAIS 1		(10 ^e D3C) FERRIERES 1	
(9 ^e D3D) ALLIANCE 77 1		(9 ^e D3E) LONGUEVILLE 1		(8 ^e D3F) AVONNAISE 2	
(10 ^e D3D) VERNEUIL - FG		(10 ^e D3E) LESIGNY 2		(10 ^e D3F) BAGNEAUX N. 1 - FG	
DESCENTES SUPPLEMENTAIRES DE D3 ART. 14.12. E (2)					
(8 ^e D3C) NANTEUIL 2				(8 ^e D3F) PONTIERRY 2	
MAINTIENS EN D4					
4DA		4DB		4DC	
2 ^E	Montant en D3	2 ^E	Montant en D3	2 ^E	Montant en D3
3 ^E	Montant en D3	3 ^E	FERTE 2 * équipe 1 accédant en D3 pas d'accession en D3 Art 14.12 D	3 ^E	Montant en D3
4 ^E	Montant en D3	4 ^E	CPSP 2 * équipe 1 en D3, pas d'accession en D3 Art 14.12 D	4 ^E	Montant en D3
5 ^E	Montant en D3	5 ^E	Montant en D3	5 ^E	Montant en D3
6 ^E	COURTRY ACAD. 2	6 ^E	MARLES 1	6 ^E	OL LOING 2
7 ^E	AFPO 1	7 ^E	BUSSY FC 2	7 ^E	BOCAGES AMICALES 1
8 ^E	LE PIN 2 *Club non engagée saison 2025/2026	8 ^E	COURTRY F. 2	8 ^E	VERNEUIL 2 FG
9 ^E	JOUARRE 1	9 ^E	COULOMMIERS 2 - FG	9 ^E	ALLIANCE 77 2 - FG
10 ^E	DAMMARTIN CS 1 - FG	10 ^E		10 ^E	DAMMARIE FC 2 - FG
11 ^E		11 ^E		11 ^E	ST GERMAIN LAVAL 1 - FG
12 ^E		12 ^E		12 ^E	REUNIONNAIS SENART 1 - FG

Montées/Descentes Provisoires

Sous réserve des dossiers en cours de traitement et du respect des obligations d'engagements d'équipes des clubs pour 2024/2025 et de l'article 147 des Règlements de la F.F.F.

U18					
R3					
MONTEE DE D1 (1)					
(1 ^{er} D1) ROISSY US 21					
D1 (12 équipes)					
DESCENTES DE R3 (2)					
FONTAINEBLEAU 21				MCG 21	
MAINTIENS EN D1 (7)					
2 ^E	BRIARD SC 21	3 ^E	CESSON VSD 21	4 ^E	BUSSY FC 21
5 ^E	SAVIGNY FC 21	6 ^E	GRETZ TOURNAN 21	7 ^E	CLAYE SOUILLY 22
		8 ^E	MONTEREAU 21		
MONTEES DE D2 (3)					
(1 ^{er} D2A) CHELLES 21		(1 ^{er} D2B) VAIRES 21		(1 ^{er} D2C) AVONNAISE 21	
D2 (30 équipes)					
DESCENTES DE D1 (3)					
(10 ^e D1) NANTEUIL 21		(11 ^e D1) COMBS 21		(12 ^e D1) MORMANT FC 21	
		DESCENTE SUPPLEMENTAIRE DE D1 (1)			
		(9 ^e D1) FONTAINEBLEAU 22			
MAINTIENS EN D2 (21)					
D2A		D2B		D2C	
2 ^E	VILLEPARISIS 21	2 ^E	VAL D'EUROPE 21	2 ^E	VAUX ROCHETTE 21
3 ^E	PONTAULT UMS 21	3 ^E	OZOIR FC 21	3 ^E	ENT SERVON/CHEVRY 21
4 ^E	VAL DE France 21	4 ^E	OTHIS 21	4 ^E	CPSP 21
5 ^E	QUINCY 21	5 ^E	MEAUX CS 22	5 ^E	LIEUSAINT 21
6 ^E	BRIE FC 21	6 ^E	LE MEE 22	6 ^E	OL.LOING 21
7 ^E	TRILPORT 21	7 ^E	CHAMP/EMERA. 21	7 ^E	MORET VENEUX 21
8 ^E	ST THIBAUT FC 21	8 ^E	BREUILLOISE 21	8 ^E	DAMMARIE FC 21
MONTEES DE D3 (2)					
(2 ^E D3A) CRECY FC 21- ART 14.12.C			(1 ^{er} D3B) SENART M 22		
MONTEES SUPPLEMENTAIRES DE D3 (4)					
(2 ^E D3B) PAYS BIERES 21		(3 ^E D3A) VILLENNOY 21		(4 ^E D3A) LAGNY 21-26/14 : 1.85	

D3			
DESCENTES DE D2 (6)			
(9 ^e D2A) LE PIN VILLVAUDE 21 - FG *Club non engagée 2025/2026		(9 ^e D2B) ROISSY 22	(9 ^e D2C) NANDY FC 21
(10 ^e D2A) MAGNY 21 - FG		(10 ^e D2B) POMMEUSE F. 21 - FG *Non engagée 2025/2026	(10 ^e D2C) PONTIERRY 21 - FG
MAINTIENS EN D3			
D3A		D3B	
1 ^{ER}	*VILLEPARISIS 22 - équipe 1 en D2, pas d'accession en D2 Art 14.12 d	1 ^{ER}	Montant en D2
2 ^E	Montant en D2	2 ^E	Montant en D2
3 ^E	Montant en D2	3 ^E	PRESLES 21 *Non engagée 2025/2026
4 ^E	Montant en D2	4 ^E	MONTEREAU 22-15/12 :1.25
5 ^E	LOGNES 21	5 ^E	CPSP 22
6 ^E	PLAINE France 23	6 ^E	FONTENAY TRES. 21
7 ^E	FERTE S/J 21 *Non engagée 2025/2026	7 ^E	LIEUSAIN 22 *Non engagée 2025/2026
8 ^E	BRIE FC 22	8 ^E	ST GERMAIN 21 -FG *Non engagée 2025/2026
9 ^E	DAMMARTIN 21 -FG	9 ^E	NANGIS 21 -FG *Non engagée 2025/2026
10 ^E	COLLEGIEN 21 -FG *Non engagée 2025/2026	10 ^E	CHAMPENOIS 21-FG
11 ^E	FC COSMO 21 -FG *Non engagée 2025/2026	11 ^E	LESIGNY 21-FG *Non engagée 2025/2026
12 ^E	CHANGIS 21 -FG *Non engagée 2025/2026	12 ^E	CHATELET 21-FG
13 ^E	COURTRY F. 21 -FG *Non engagée 2025/2026	13 ^E	
14 ^E	CHAMPS AS 21-FG	14 ^E	

Montées/Descentes Provisoires

Sous réserve des dossiers en cours de traitement et du respect des obligations d'engagements d'équipes des clubs pour 2025/2026 et de l'article 147 des Règlements de la F.F.F.

U16					
R3					
MONTEE DE D1 (1)					
(1 ^{er} D1) PONTAULT UMS 21					
D1 (12 équipes)					
DESCENTE DE R3 (1)					
		BRIARD SC 21			
MAINTIENS EN D1 (8)					
2 ^E	LE MEE 21	3 ^E	MELUN FC 22	4 ^E	SAVIGNY FC 21
5 ^E	FONTAINEBLEAU 21	6 ^E	CLAYE SOUILLY 22	7 ^E	CESSON VSD 21
8 ^E	GRETZ TOURNAN 21			9 ^E	VILLEPARISIS 21
MONTEES DE D2 (3)					
(1 ^{er} D2A) MEAUX CS 22		(1 ^{er} D2B) VAL D'EUROPE 21		(1 ^{er} D2C) AVON 21	
D2 (30 équipes)					
DESCENTES DE D1 (3)					
(10 ^e D1) DAMMARIE FC 21		(11 ^e D1) CHELLES 21		(12 ^e D1) OZOIR FC 21	
MAINTIENS EN D2 (21)					
D2A		D2B		D2C	
2 ^E	VAIRES 22	2 ^E	BUSSY FC 22	2 ^E	MONTEREAU 21
3 ^E	TRILPORT 21	3 ^E	ROISSY 22	3 ^E	OL.LOING 21
4 ^E	MCG 21	4 ^E	PONTHIERRY 21	4 ^E	CRECY FC 21
5 ^E	QUINCY 21	5 ^E	CLAYE SOUILLY 23	5 ^E	MORET VENEUX 21
6 ^E	CHAMPS AS 21	6 ^E	BRIARD SC 22	6 ^E	FONTAINEBLEAU 22
7 ^E	TORCY PVM 24	7 ^E	GRETZ TOURNAN 22	7 ^E	SENART MOISSY 23
8 ^E	VILLEPARISIS 22	8 ^E	VAL DE FRANCE 21	8 ^E	VAUX ROCHETTE 21
MONTEES DE D3 (6)					
(1 ^{er} D3A) OTHIS 21		(1 ^{er} D3B) VAL D'EUROPE 22-48/18 :2.66		(2 ^e D3C) MEAUX CS 23 - Art 14.12.C	
(1 ^{er} D3D) MORMANT FC 21		(1 ^{er} D3E) BRAYTOIS 21		(1 ^{er} D3F) BAGNEAUX N. 21	

D3					
DESCENTES DE D2 (6)					
(9 ^e D2A) LAGNY MESSENGER 21 *Non engagée 2025/2026		(9 ^e D2B) PONTAULT PORT 21		(9 ^e D2C) ENT MELUN CITY 23	
(10 ^e D2A) DAMMARTIN CS 21		(10 ^e D2B) LIEUSAINT 21		(10 ^e D2C) LONGUEVILLE 21 *Non engagée 2025/2026	
MAINTIENS EN D3					
D3A		D3B		D3C	
1 ^{ER}	Montant en D2	1 ^{ER}	*Montant en D2	1 ^{ER}	VAL D'EUROPE 23 - 41/16 :2.56 Equipe supérieure montant en D2, Art. 14.12 C-*Non engagée 2025/2026
2 ^E	ST PATHUS 21-44/20 :2.2	2 ^E	ST THIBAUT FC 21-46/18 :2.55	2 ^E	Montant en D2
3 ^E	NANTEUIL 21	3 ^E	THORIGNY FC 21	3 ^E	VAIRES 23
4 ^E	BRIE FC 21	4 ^E	COULOMMIERS 21	4 ^E	LOGNES 21
5 ^E	ST MARD 21	5 ^E	FERRIERES 21	5 ^E	MAGNY FC 21
6 ^E	COURTRY F 21	6 ^E	LE PIN 21 *Club non engagée 2025/2026	6 ^E	CHANGIS 21 *Non engagée 2025/2026
7 ^E	QUINCY V. 22 *Non engagée 2025/2026	7 ^E	BRIE FC 22 *Non engagée 2025/2026	7 ^E	VILLENOY 21
8 ^E	CHELLES 22	8 ^E	VILLEPARISIS 23 *Non engagée 2025/2026	8 ^E	PLAINE F. 26 *Non engagée 2025/2026
9 ^E	ST THIBAUT FC 22	9 ^E	COLLEGIEN 21	9 ^E	AFPO 21 *Non engagée 2025/2026
10 ^E	PLAINE F. 24	10 ^E	OZOIR FC 22	10 ^E	ESBLY 21 - FG
11 ^E	MCG 22	11 ^E	PLAINE F. 25 – FG *Non engagée 2025/2026	11 ^E	FERTE S/J 21 – FG *Non engagée 2025/2026
12 ^E	BRIE NORD 21 – FG *Non engagée 2025/2026	12 ^E	EMERAINVILLE 21 - FG	12 ^E	BUSSY FC 23- FG
D3D		D3E		D3F	
1 ^{ER}	Montant en D2	1 ^{ER}	Montant en D2	1 ^{ER}	Montant en D2
2 ^E	NANDY FC 22- 46/18 : 2.55	2 ^E	LE MEE 22- 33/16 :2.06	2 ^E	COMBS 21-49/20 :2.45
3 ^E	PONTAULT UMS 22	3 ^E	LESIGNY 21	3 ^E	CPSP 21
4 ^E	SERVON 21	4 ^E	HERICY VS 21	4 ^E	BOISSISE P. 21 *Non engagée 2025/2026
5 ^E	SAVIGNY FC 22	5 ^E	BOMBONNAISE 21 *Non engagée 2025/2026	5 ^E	NANDY FC 21
6 ^E	VAL DE L'YERRES 21	6 ^E	BAGNEAUX N. 22 *Non engagée 2025/2026	6 ^E	DAMMARIE FC 22
7 ^E	CESSON VSD 22	7 ^E	AVONNAISE 22	7 ^E	MORET VENEUX 22
8 ^E	CPSP 22	8 ^E	CHATELET 21 *Non engagée 2025/2026	8 ^E	OL LOING 22
9 ^E	PONTHIERRY 22	9 ^E	MONTERERAU 22	9 ^E	BOIS LE ROI 21 *Non engagée 2025/2026
10 ^E	NANGIS 21-FG	10 ^E	LIEUSAINT 22 - FG	10 ^E	BRAYTOIS 22 *Non engagée 2025/2026
11 ^E	FONTENAY T. 21-FG	11 ^E		11 ^E	CHAMPENOIS 21

12 ^E		12 ^E		12 ^E	
-----------------	--	-----------------	--	-----------------	--

Montées/Descentes Provisoires

Sous réserve des dossiers en cours de traitement et du respect des obligations d'engagements d'équipes des clubs pour 2025/2026 et de l'article 147 des Règlements de la F.F.F.

U15					
R2					
MONTEE DE NIVEAU (D1) : (1)					
(1 ^{er} D1) TORCY 2					
D1 (10 équipes)					
DESCENTE DE R2 (1)					
MEAUX CS 1					
MAINTIENS EN D1 (8)					
2 ^E	MELUN FC 1	3 ^E	Descendant en D2	4 ^E	VAIRES 1
5 ^E	BUSSY FC 1	6 ^E	PONTAULT UMS 1	7 ^E	COMBS 1
		8 ^E	MONTEREAU 1	E	
MONTEES DE NIVEAU 2 (D2) (2)					
(1 ^{er} NIVEAU 2 -A) CHAMPS AS 1			(1 ^{er} NIVEAU 2-B) LE MEE 1		
MONTEE SUPPLEMENTAIRE DE NIVEAU 2 (D2) (1)					
		(2 ^E NIV 2A) CRECY FC 1 – 15/6 : 2.5			
D2					
DESCENTES DE NIVEAU 1 (D1) (2)					
(9 ^e NIVEAU 1) TRILPORT 1			(10 ^e NIVEAU 1) SAVIGNY FC 1		
DESCENTE SUPPLEMENTAIRE DE NIVEAU 1 (D1) (1)					
(3 ^E NIVEAU 1) MEAUX CS 2					
*équipe supérieure descendant en D1 – Art 14.12 e					
MAINTIENS EN NIVEAU 2 (D2)					
NIVEAU 2-A			NIVEAU 2-B		
2 ^E	Montant en D1		2 ^E	LIEUSAINT- 17/8 : 2.12	
				*Non engagée 2025/2026	
3 ^E	THORIGNY FC 1		3 ^E	CHAMP/EMERAINVIL. 1	
	*Non engagée 2025/2026				
4 ^E	COURTRY F. 1		4 ^E	GRETZ 1	
5 ^E	MAGNY FC 1		5 ^E	BRIARD SC 1	
				*Non engagée 2025/2026	
6 ^E	MOUROUX 1		6 ^E	VARENNES 1	
	*Non engagée 2025/2026				
7 ^E	JOUARRE 1		7 ^E	LESIGNY 1	
8 ^E	COULOMMIERS 1 – FG		8 ^E	JOUY YVRON 1	
	*Non engagée 2025/2026			*Non engagée 2025/2026	
9 ^E			9 ^E	BOCAGES 1 - FG	
10 ^E			10 ^E		

Montées/Descentes Provisoires

Sous réserve des dossiers en cours de traitement et du respect des obligations d'engagements d'équipes des clubs pour 2025/2026 et de l'article 147 des Règlements de la F.F.F.

U14					
R3					
MONTEE DE D1 (1)					
(1 ^{er} D1) ROISSY US 21					
D1 (12 équipes)					
DESCENTE DE R3 (1)					
		DAMMARIE FC 31			
MAINTIENS EN D1 (8)					
2 ^E	FONTAINEBLEAU 22	3 ^E	VAL D'EUROPE 21	4 ^E	CLAYE S. 21
5 ^E	MCG 21	6 ^E	TORCY PVM 23	7 ^E	VAIRES 22
8 ^E	LE MEE 21			9 ^E	MEAUX CS 22
MONTEES DE D2 (3)					
(1 ^{er} D2A) CHELLES 21		(1 ^{er} D2B) BRIARD SC 21		(1 ^{er} D2C) ENT MELUN CITY 23	
D2 (30 équipes)					
DESCENTES DE D1 (3)					
(10 ^e D1) GRETZ T. 21		(11 ^e D1) PONTAULT UMS 21		(12 ^e D1) SAVIGNY FC 21	
MAINTIENS EN D2 (21)					
D2A		D2B		D2C	
2 ^E	VILLEPARISIS 21	2 ^E	BUSSY FC 22	2 ^E	LIEUSAINT 21
3 ^E	TORCY PVM 24	3 ^E	CRECY FC 21	3 ^E	MONTEREAU 21
4 ^E	ST PATHUS 21	4 ^E	OZOIR FC 21	4 ^E	SENART MOISSY 23
5 ^E	TRILPORT 21	5 ^E	MORMANT FC 21	5 ^E	ENT.ESPB/USBPO 21
6 ^E	MEAUX CS 23	6 ^E	VAL D'EUROPE 22	6 ^E	VAUX ROCHETTE 21
7 ^E	COURTRY F. 21	7 ^E	ROISSY 22	7 ^E	MORET VENEUX 21
8 ^E	CLAYE SOUILLY 22	8 ^E	SERVON 21	8 ^E	AVON 21
MONTEES DE D3 (6)					
(1 ^{er} D3A) MAGNY FC 21		(1 ^{er} D3B) VAL DE France 21		(1 ^{er} D3C) CPSP 21	
(2 ^e D3A) NOISIEL FOOT ACADEMY 21		(2 ^e D3B) LOGNES 21		(2 ^e D3C) PONTIERRY 21	

D3 (30 équipes)					
DESCENTES DE D2 (6)					
(9 ^e D2A) PONTAULT UMS 22		(9 ^e D2B) CESSON VSD 21		(9 ^e D2C) OL.LOING 21	
(10 ^e D2A) QUINCY V. 21		(10 ^e D2B) CHAMPS AS 22		(10 ^e D2C) LONGUEVILLE 21	
MAINTIENS EN D3 (17)					
D3A		D3B		D3C	
3 ^E	DAMMARTIN 21	3 ^E	GRETZ TOURNAN 22	3 ^E	LE MEE 22
4 ^E	VAIRES 23	4 ^E	COMBS 21	4 ^E	BOIS LE ROI 21
5 ^E	COULOMMIERS 21	5 ^E	BRIARD SC 22	5 ^E	GATINAIS VL 21
6 ^E	VILLEPARISIS 22	6 ^E	PONTAULT PORT 21	6 ^E	NANDY FC 21
7 ^E	ST THIBAUT FC 21	7 ^E	NANTEUIL 21	7 ^E	MONTEREAU 22
8 ^E	LE PIN VILLEVAUDE 21 *Club non engagée saison 2025/2026	8 ^E	BUSSY FC 23	8 ^E	HERICY 21
MONTEES DE D4 (6)					
(1 ^{er} D4A) MCG 22		(1 ^{er} D4B) BRIE FC 21		(1 ^{er} D4C) LAGNY 21	
(1 ^{er} D4D) VAL DE L'YERRES 21		(1 ^{er} D4E) DAMMARIE FC 22		(1 ^{er} D4F) LIEUSAIN 22	
MONTEE SUPPLEMENTAIRE DE D4 (1)					
(2 ^e D4F) FONTAINEBLEAU 23 - 36/14 :2.57					

D4					
DESCENTES DE D3 (6)					
(9 ^e D3A) OTHIS 21		(9 ^e D3B) LESIGNY 21		(9 ^e D3C) BOMBONNAISE 21 - FG	
(10 ^e D3A) ST MARD 21		(10 ^e D3B) SAVIGNY FC 22		(10 ^e D3C) BAGNEAUX N. 21- FG *Non engagée 2025/2026	
MAINTIENS EN D4					
4DA		4DB		4DC	
2 ^E	COURTRY ACADE. 21-35/14 :2.5	2 ^E	FERTE S/J 21-41/18 : 2.27	2 ^E	VAIRES 24 *équipe supérieure en D3, pas d'accession en D3 Art. 14.12 d
3 ^E	DAMMARTIN 22	3 ^E	MAGNY FC 23 *Non engagée 2025/2026	3 ^E	CHELLES 22
4 ^E	VILLEPARISIS 23	4 ^E	VILLENOY 21	4 ^E	OZOIR 22
5 ^E	ANNET 21 *Non engagée 2025/2026	5 ^E	MOUROUX 31	5 ^E	ST THIBAUT FC 22
6 ^E	BRIE NORD 21	6 ^E	VAL DE France 22	6 ^E	CHAMPS FC 21
7 ^E	PLAINE F. 23	7 ^E	CRECY FC 23 *Non engagée 2025/2026	7 ^E	CRECY FC 22 *Non engagée 2025/2026
8 ^E	LAGNY 23 *Non engagée 2025/2026	8 ^E	BUCCEENNE 21 *Engagement manquant	8 ^E	VAL D'EUROPE 23
9 ^E	LE PIN 22 - FG *Club non engagée saison 2025/2026	9 ^E	AFPO 21	9 ^E	FERTE S/J 22 *Non engagée 2025/2026
10 ^E	FC MONTHYON 21- FG *Non engagée 2025/2026	10 ^E	BRIE EST FC 21	10 ^E	MCG 23
11 ^E	FERTE S/J 23- FG *Non engagée 2025/2026	11 ^E	CHANGIS 21- FG *Non engagée 2025/2026	11 ^E	ESBLY 21 *Engagement manquant
12 ^E		12 ^E		12 ^E	
4DD		4DE		4DF	
2 ^E	PONTAULT UMS 23 *équipe supérieure en D3, pas d'accession en D3 Art. 14.12 d	2 ^E	LIEUSAINT 23 *équipe supérieure en D3, pas d'accession en D3 Art. 14.12 d	2 ^E	Montant en D3
3 ^E	FERRIERES 21 *Non engagée 2025/2026	3 ^E	MAROLLES 21 *Non engagée 2025/2026	3 ^E	CESSON VSD 22
4 ^E	NOISIEL FA 22	4 ^E	NANGIS 21	4 ^E	VX ROCHETTE 22
5 ^E	MAGNY FC 22	5 ^E	LE MEE 23	5 ^E	MORMANT FC 22 *Non engagée 2025/2026
6 ^E	CLAYE S. 24	6 ^E	PRESLES 21	6 ^E	BOIS LE ROI 22 *Non engagée 2025/2026
7 ^E	LAGNY 22	7 ^E	PONTHIERRY 22	7 ^E	CPSP 22
8 ^E	GRETZ T. 23	8 ^E	AVONNAISE 22	8 ^E	CHATELET 21
9 ^E	FONTENAY TRES. 21	9 ^E	BOISSISE P. 22	9 ^E	MORET VENEUX 22- FG *Non engagée 2025/2026
10 ^E	POMMEUSE F 21- FG	10 ^E	FC GUIGNES 21	10 ^E	CHAMPENOIS 21- FG
11 ^E		11 ^E		11 ^E	VARENNES 21- FG
12 ^E		12 ^E		12 ^E	

Montées/Descentes Provisoires

Sous réserve des dossiers en cours de traitement et du respect des obligations d'engagements d'équipes des clubs pour 2025/2026 et de l'article 147 des Règlements de la F.F.F.

CDM					
R2					
MONTEE DE D1 (1)					
(1 ^{er} D1) PRESLES 5					
D1 (12 équipes)					
DESCENTE DE R2 (1)					
VILLEPARISIS 5					
MAINTIENS EN D1 (7)					
2 ^E	LIEUSAIN 5	3 ^E	HERICY 5	4 ^E	ST GERMAIN LAVAL
5 ^E	SNIE FC 5	6 ^E	VAIRES 5	7 ^E	THORIGNY FC 5
8 ^E	PONTHIERRY 5			9 ^E	LE PIN 5 *Club non engagée 2025/2026
MONTEES DE D2 (3)					
(1 ^{er} D2A) MAISONCELLES 5		(1 ^{er} D2B) BRIE EST FC 5		(1 ^{er} D2C) BOMBONNAISE 5	
MONTEE SUPPLEMENTAIRE DE D2 (1)					
		(2 ^e D2C) VAUX ROCHETTE 5 - 33/16 :2.06			
D2 (36 équipes)					
DESCENTES DE D1 (3)					
(10 ^e D1) CRECY FC 5 *Non engagée 2025/2026		(11 ^e D1) CHATELET 5 - FG *Non engagée 2025/2026		(12 ^e D1) CHAMPS AS 5 - FG *Non engagée 2025/2026	
MAINTIENS EN D2					
D2A		D2B		D2C	
2 ^E	ANNET 5 -25/14 : 1.78	2 ^E	BRIE DES MORINS/ASR 5 - 20/10 : 2 Devient FC REBAIS 5	2 ^E	Montant en D2
3 ^E	AFPO 5 *Non engagée 2025/2026	3 ^E	ST THIBAUT FC 6	3 ^E	OZOUER LE VOULGIS 5
4 ^E	LAGNY 5	4 ^E	BRIARD SC 5	4 ^E	FORET ES 5
5 ^E	NANTEUIL 5	5 ^E	COUBERT 5	5 ^E	BOISSISE PRINGY 5 *Non engagée 2025/2026
6 ^E	PORT OURCQ MITRY 5	6 ^E	MOUROUX 5	6 ^E	REAU SL 5
7 ^E	ST MARD 5	7 ^E	COURTRY ACADEMIE 5 - FG *Non engagée 2025/2026	7 ^E	LCR ASLE 5
8 ^E	FC MUSCLE 5	8 ^E	COLLEGIEN 5 - FG *Non engagée 2025/2026	8 ^E	CRISENOY 5
9 ^E	FC CONGISSOIS 5 - FG *Non engagée 2025/2026	9 ^E	NANDY FC 5 - FG *Non engagée 2025/2026	9 ^E	NUSO FOOT 5 *Engagement manquant
10 ^E	BUCEENNE 5 - FG *Engagement manquant	10 ^E		10 ^E	

Montées/Descentes Provisoires

Sous réserve des dossiers en cours de traitement et du respect des obligations d'engagements d'équipes des clubs pour 2025/2026 et de l'article 147 des Règlements de la F.F.F.

VETERANS					
R3					
MONTEE DE D1 (1)					
(1 ^{er} D1) CHELLES 31					
MONTEE SUPPLEMENTAIRE DE D1 (1)					
(2 ^e D1) MORMANT FC 31					
D1 (12 équipes)					
DESCENTES DE R3 (3)					
FONTENAY T. 31		COLLEGIEN 31		ROISSY US 31	
MAINTIENS EN D1 (6)					
2 ^E	Montant en R3	3 ^E	VAL DE FRANCE 31	4 ^E	LESIGNY 31
5 ^E	OZOIR FC 32	6 ^E	BRIE EST FC 31	7 ^E	CLAYE SOUILLY 31
		8 ^E	TRILPORT 31		
MONTEES DE D2 (3)					
(1 ^{er} D2A) VILLEPARISIS 31		(1 ^{er} D2B) LOGNES 31		(1 ^{er} D2C) NANDY FC 31	
D2 (30 équipes)					
DESCENTE DE D1 (2)					
(10 ^e D1) BOIS LE ROI 31		(11 ^e D1) DAMMARTIN CS 31		FONTAINEBLEAU 31	
*FG dans les 3 premières journées Descendant en D4-Art 9.3					
DESCENTE SUPPLEMENTAIRE DE D1 (1)					
		(9 ^e D1) TORCY US 32			
MAINTIENS EN D2 (19)					
D2A		D2B		D2C	
2 ^E	FC COSMO 31	2 ^E	FERRIERES 31	2 ^E	LE MEE 31
3 ^E	LE PIN VILLEV. 31	3 ^E	ST THIBAUT FC 31	3 ^E	DAMMARIE FC 31
*Club Non engagée en 2025/2026		4 ^E	COULOMMIERS 31	4 ^E	PAYS BIERES 1
4 ^E	BRIE FC 31	5 ^E	PONTAULT UMS 31	5 ^E	COMBS 31
5 ^E	CROISSY 31	6 ^E	LAGNY 31	6 ^E	BOISSISE P.31
*Non engagée en 2025/2026		7 ^E	CRECY 31	7 ^E	VAUX ROCHETTE 31
6 ^E	CHAMPS FC 31	8 ^E	VAL D'EUROPE 31	8 ^E	BOMBONNAISE 31
7 ^E	MCG 31				
8 ^E	ANNET 31				
MONTEES DE D3 (6)					
(1 ^{er} D3A) NANTEUIL 31		(1 ^{er} D3B) SERVON FC 31		(1 ^{er} D3C) PONTIERRY 31	
(2 ^e D3A) MOUSSY NEUF 31		(2 ^e D3B) CHEVRY 31		(2 ^e D3C) LESIGNY 32	
MONTEES SUPPLEMENTAIRES DE D3 (2)					
(3 ^e D3B) MEAUX PORTUGAIS 31 - 33/18 : 1.83			(3 ^e D3A) BRIE NORD 31- 31/18 :1.72		

D3 (30 équipes)							
DESCENTES DE D2 (5)							
(9 ^e D2A) JOUARRE 31			(9 ^e D2B) OTHIS 31			(9 ^e D2C) HERICY VSD 31	
(10 ^e D2A) DAMMARTIN CS 32			SAVIGNY FC 31 *FG dans les 3 premières journées Descendant en D4-Art 9.3			(10 ^e D2C) LONGUEVILLE 31	
MAINTIENS EN D3 (14)							
D3A			D3B			D3C	
3 ^E	Montant en D2		3 ^E	Montant en D2		3 ^E	ARC EN CIEL 31- 23/16 :1.43
4 ^E	AFPO 31		4 ^E	ALLIANCE 77 31		4 ^E	DAMMARIE CITY 31
5 ^E	VAL DE France 32		5 ^E	PONTAULT PORT 32		5 ^E	BAGNEAUX N. 31
6 ^E	COURTRY F. 31		6 ^E	THORIGNY FC 31		6 ^E	MORET-VENEUX 31
7 ^E	VAIRES 31		7 ^E	MORMANT FC 32		7 ^E	BRAYTOIS 31
8 ^E	VILLENROY 31		8 ^E	VAL DE L'YERRES 31 *Non engagée en 2025/2026		8 ^E	BOIS LE ROI 32 *Non engagée en 2025/2026
MONTEES DE D4 (4)							
(1 ^{er} D4A) CHELLES 32				(1 ^{er} D4B) ENT.CHANGIS/CONGIS 31			
(1 ^{er} D4C) CESSON VSD 31				(1 ^{er} D4D) FONTAINEBLEAU PTG 31			
MONTEES SUPPLEMENTAIRES DE D4 (7)							
(2 ^e D4B) COLLEGIEN 32 – 40/16 : 2.5		(2 ^e D4D) GATINAIS 31 – 29/12 : 2.41		(2 ^e D4A) VILLEPARISIS 32 – 38/16 :2.37		(2 ^e D4C) PONTIERRY 32– 37/16 :2.31	
(3 ^e D4A) BUCCEENNE 31 – 36/16 : 2.25				(3 ^e D4C) NANGIS 31 – 33/16 :2.06			
(3 ^e D4B) ENT FCBM/ASR 31 -33/16 :2.06 Devient FC REBAIS 31							

D4							
DESCENTES DE D3 (6)							
(9° D3A) ST PATHUS 31			(9° D3B) BRIARD SC 31			(9° D3C) PROVINS MJC 31	
(10° D3A) MAGNY 31			(10° D3B) POMMEUSE 31			(10° D3C) LONGUEVILLE 32 Non engagée en 2025/2026	
DESCENTE DE D1 (1)				DESCENTE DE D2 (1)			
(12° D1) FONTAINEBLEAU 31 - FG Non engagée en 2025/2026				(10° D2B) SAVIGNY 31 -FG Non engagée en 2025/2026			
MAINTIENS EN D4							
4DA		4DB		4DC		4DC	
2 ^E	Montant en D3	2 ^E	Montant en D3	2 ^E	Montant en D3	2 ^E	Montant en D3
3 ^E	Montant en D3	3 ^E	Montant en D3	3 ^E	Montant en D3	3 ^E	NUSO FOOT 31 - 22/12 :1.83 *Engagement manquant
4 ^E	LAGNY 31-30/16 :1.87	4 ^E	PONTAULT UMS 32 Non engagée en 2025/2026	4 ^E	CRISENOY ARC 31- 31/16 :1.93	4 ^E	OL. LOING 31-15/12 : 1.25
5 ^E	MITRY OURCQ PTG 31	5 ^E	GRETZ TOURNAN 31	5 ^E	USC LCR ASLE 31 Non engagée en 2025/2026	5 ^E	MISY VILLENEUVE 31
6 ^E	ST MARD 31	6 ^E	MOUROUX 31	6 ^E	MAROLLES 31	6 ^E	EVERLY FC 31
7 ^E	MONTHYON FC 31	7 ^E	COULOMMIERS 32 Non engagée en 2025/2026	7 ^E	REAU 31	7 ^E	HERICY 32
8 ^E	COURTRY F.32	8 ^E	FERTE S/J 31	8 ^E	ALLIANCE 32	8 ^E	CHAMPENOIS MV 31 - FG
9 ^E	VILLENOY 32 - FG Non engagée en 2025/2026	9 ^E	ESBLY 31 - FG	9 ^E	FONTENAY 32 Non engagée en 2025/2026	9 ^E	
10 ^E	BREUILLOISE 31 - HC Non engagée en 2025/2026	10 ^E	BUSSY FC 31 - FG Non engagée en 2025/2026	10 ^E		10 ^E	

Montées/Descentes Provisoires

Sous réserve des dossiers en cours de traitement et du respect des obligations d'engagements d'équipes des clubs pour 2025/2026 et de l'article 147 des Règlements de la F.F.F.

SENIORS FEMININES

R3

MONTEE DE D1 (1)

(1^{er} D1) PONTAULT UMS 1

D1 (12 équipes)

DESCENTE DE R3 (0)

MAINTIENS EN D1 (7)

2 ^E	SENART MOISSY 1	3 ^E	VILLEPARISIS 1	4 ^E	LIEUSAINT 1
5 ^E	ST PATHUS 1	6 ^E	VAUX ROCHETTE 2	7 ^E	MORMANT FC 1
8 ^E	TRILPORT 1	9 ^E	EFPP 2 *Non engagée 2025/2026	10 ^E	TORCY PVM 1 – FG *Non engagée 2025/2026
11 ^E	DAMMARIE FC 1 – FG *Non engagée 2025/2026			12 ^E	VAL DE France 2 - FG

Montées/Descentes Provisoires

Sous réserve des dossiers en cours de traitement et du respect des obligations d'engagements d'équipes des clubs pour 2025/2025 et de l'article 147 des Règlements de la F.F.F.

FUTSAL					
R3					
MONTEE DE D1 (1)					
(1 ^{ER} D1) LIEUSAINT 1					
D1 (12 équipes)					
DESCENTE DE R3 (0)					
MELUN FUTSAL 2					
*Non engagée 2025/2026					
MAINTIENS EN D1 (7)					
2 ^E	NOISIEL FA 1	3 ^E	CHAMPS FFC 2	4 ^E	VAL D'EUROPE 1
5 ^E	COURTRY ACADEMIE 1	6 ^E	JOLIOT GROOM'S 2	7 ^E	LEM 1
		8 ^E	CHESSY ACADEMY 1		
MONTEES DE D2 (2)					
(1 ^{er} D2A) MFS 1			(1 ^{er} D2B) LIEUSAINT 2		
MONTEE SUPPLEMENTAIRE DE D2 (1)					
FUTSAL MRT 2 -29/12 : 2.41 devient FUTSAL MRT 1					
D2 (36 équipes)					
DESCENTES DE D1 (2)					
(9 ^e D1) LE MEE 1 - FG			(10 ^e D1) ASC CHANTEREINE 1 - HC		
Non engagée 2025/2026					
MAINTIENS EN D2					
D2A			D2B		
2 ^E	Montant en D1		2 ^E	BS ACADEMY 2-31/14 : 2.21	
3 ^E	VILLEPARISIS 1		3 ^E	SENGOL 77 3	
				*Non engagée 2025/2026	
4 ^E	FERTE S/J 1		4 ^E	ESP SLT 1	
				*Engagement manquant	
5 ^E	ACS CHANTEREINE 2		5 ^E	FUTSAL CHAMPBE.1	
	*Non engagée 2025/2026				
6 ^E	CROISSY 1		6 ^E	FUTSAL MRT 1	
				*Engagement manquant	
7 ^E	POMMEUSE F. 1		7 ^E	AVON FC 2	
8 ^E	BOIS LE ROI 1 - FG		8 ^E	FERTE S/J 2	
	*Non engagée 2025/2026			Non engagée 2025/2026	
9 ^E			9 ^E	BOIS LE ROI 2 - FG	
				*Non engagée 2025/2026	
10 ^E			10 ^E		



District SEINE ET MARNE - Saison 2025/2026

Groupes Championnat Départementaux

SENIORS D1
CHELLES 1 (R3)
CLAYE S. 2 (R3)
LE MEE 2 (R3)
LOGNES 1
SERVON 1
SENART M. 2
FONTAINEBLEAU 1
GRETZ T. 2
VAL D'EUROPE 1
VAL DE FRANCE 1 (D2A)
ROISSY US 1 (D2B)
COMBS 1 (D2C)

Sous réserve des
procédures en cours, du
respect des obligations
d'engagements d'équipes
des clubs pour 2025/2026
et de l'article 147 des
Règlements de la F.F.F.

SENIORS D2A	SENIORS D2B	SENIORS D2C
VILLEPARISIS 1 (D1)	MCG 2 (D1)	BOISSISE P. 1
MEAUX CS 2 (D1)	ST THIBAUT FC 1 (D1)	DAMMARIE CITY 1
VAIRES 1 (D1)	PONTAULT PORT 1	SENART M. 3
TRILPORT 1	CRECY 1	MORET V.1
OTHIS 1	COURTRY ACAD 1	PAYS BIERES 1
MAGNY 1	CHELLES 2	MELUN FC 2
QUINCY V. 1	EMERAINVILLE 1	SERVON 2
FC COSMO 1	GRETZ T. 3	MORMANT FC 1
COULOMMIERS 1	BRIARD SC 1	SAVIGNY FC 1
PONTAULT UMS 1	OZOIR 2 (D3D)	MONTEREAU 2 (D3E)
BRIE FC 1 (D3A)	CHAMPS AS 1 (D3B)	VARENNES 1 (D3F)
BUSSY FC 1 (D3C)	NANGIS 1 (D3E)	CESSON VSD 2 (D3D)

SENIORS D3A	SENIORS D3B	SENIORS D3C	SENIORS D3D	SENIORS D3E	SENIORS D3F
THORIGNY 1 (D2A)	NANTEUIL 1 (D2A)	MEAUX CS 3 (D2B)	PONTHIERRY 1 (D2C)	LESGIGNY 1 (D2B)	AVONNAISE 1 (D2C)
VAL D'EUROPE 2 (D2B)	ST THIBAUT FC 2 (D2A)	QUINCY V. 2	PONTAULT PORT 2 (D3C)	OL. LOING 1 (D2C)	COMBS 2
COURTRY F 1	PONTAULT UMS 2 (D3B)	VILLENY 1	ROISSY US 2	SAVIGNY FC 2	BOISSISE P.2
MOUSSY NEUF 1	ST MARD 1	FC COSMO 2	JOUY YVRON 1	DAMMARIE CITY 2	CHAMPENOIS 1
ST PATHUS 1	MAGNY 2	CHANGIS 1	VILLIERS ST G. 1	NANDY FC 1	DAMMARIE FC 1
ST SOUPPLETS 1	LAGNY 1	LOGNES 2	PRESLES 1	LIEUSAIN 1	CPSP 1
OTHIS 2	VAIRES 2	TRILPORT 2	SERVON 3	GATINAIS 1	VX ROCHETTE 1
VILLEPARISIS 2	COLLEGIE 1	VAL DE FRANCE 2 (D4B)	FC GUIGNES 1	PAYS BIERES 2	MORET V. 2
CLAYE SOUILLY 3 (D4A)	FERTE S/J 1 (D4A)	CHAMPS FC 1 (D4A)	BRIARD SC 2 (D4B)	FONTAINEBLEAU 2 (D4C)	MONTEREAU 3 (D4C)
BRIE FC 2 (D4A)	PLAINE France 1 (D4A)	BRIE EST FC 1 (D4B)	NANGIS 2 (D4C)	BOIS LE ROI 1 (D4C)	MORMANT FC 2 (D4C)



District SEINE ET MARNE - Saison 2025/2026

Groupes Championnat Départementaux

Sous réserve des
procédures en cours, du
respect des obligations
d'engagements d'équipes
des clubs pour 2025/2026
et de l'article 147 des
Règlements de la F.F.F.

U18 D1
FONTAINEBLEAU 21 (R3)
MCG 21 (R3)
BRIARD SC 21
CESSON VSD 21
BUSSY 21
SAVIGNY FC 21
GRETZ T. 21
CLAYE S. 22
MONTEREAU 21
CHELLES 21 (D2A)
VAIRES 21 (D2B)
AVONNAISE 21 (D2C)

U18 D2A	U18 D2B	U18 D2C
NANTEUIL 21 (D1)	MORMANT 21 (D1)	FONTAINEBLEAU 22 (D1)
VAL DE France 21	VILLEPARISIS 21	COMBS 21 (D1)
QUINCY 21	PONTAULT UMS 21	LE MEE 22
BRIE FC 21	BREUILLOISE 21	VX ROCHETTE 21
TRILPORT 21	OZOIR 21	CPSP 21
ST THIBAUT FC 21	CHAMPS FFC 21	OL LOING 21
OTHIS 21	VAL D'EUROPE 21	MORET VENEUX 21
MEAUX CS 22	LIEUSAINT 21	DAMMARIE FC 21
CRECY FC 21 (D3A)	SERVON 21	SENART M 22 (D3B)
VILLENNOY 21 (D3A)	LAGNY 21 (D3A)	PAYS BIERES 21 (D3B)

District SEINE ET MARNE - Saison 2025/2026

Groupes Championnat Départementaux

Sous réserve des
procédures en cours, du
respect des obligations
d'engagements d'équipes
des clubs pour 2025/2026
et de l'article 147 des
Règlements de la F.F.F.

U16 D1
BRIARD SC 21 (R3)
LE MEE 21
MELUN FC 22
SAVIGNY FC 21
FONTAINEBLEAU 21
CLAYE S. 22
CESSON VSD 21
GRETZ T. 21
VILLEPARISIS 21
MEAUX CS 22 (D2A)
VAL D'EUROPE 21 (D2B)
AVONNAISE 21 (D2C)

U16 D2A	U16 D2B	U16 D2C
OZOIR FC 21 (D1)	CHELLES 21 (D1)	DAMMARIE FC 21 (D1)
TRILPORT 21	VAIRES 22	PONTHIERRY 21
QUINCY V. 21	MCG 21	MONTEREAU 21
BUSSY FC 22	CHAMPS AS 21	OL LOING 21
TORCY 24	ROISSY US 22	MORET VENEUX 21
VILLEPARISIS 22	BRIARD CS 22	FONTAINEBLEAU 22
CLAYE S. 23	GRETZ T. 22	SENART M. 23
VAL DE FRANCE 21	CRECY FC 21	VX ROCLETTE 21
OTHIS 21 (D3A)	VAL D'EUROPE 22 (D3B)	BRAYTOIS 21 (D3E)
MEAUX CS 23 (D3C)	MORMANT FC 21 (D3D)	BAGNEAUX N. 21 (D3F)

District SEINE ET MARNE - Saison 2025/2026

Groupes Championnat Départementaux

Sous réserve des
procédures en cours, du
respect des obligations
d'engagements d'équipes
des clubs pour 2025/2026
et de l'article 147 des
Règlements de la F.F.F.

U15 D1
MEAUX CS 1 (R2)
MELUN FC 1
VAIRES 1
BUSSY FC 1
PONTAULT UMS 1
COMBS 1
MONTEREAU 1
CHAMPS AS 1 (Niveau 2A)
LE MEE 1 (Niveau 2B)
CRECY FC 1 (Niveau 2A)

District SEINE ET MARNE - Saison 2025/2026

Groupes Championnat Départementaux

U14 D1
DAMMARIE FC 21 (R3)
FONTAINEBLEAU 22
VAL D'EUROPE 21
CLAYE S. 21
MCG 21
TORCY 23
VAIRES 22
LE MEE 21
MEAUX CS 22
CHELLES 21 (D2A)
BRIARD SC 21 (D2B)
MELUN FC 23 (D2C)

U14 D2A	U14 D2B	U14 D2C
PONTAULT UMS 21 (D1)	GRETZ T. 21 (D1)	SAVIGNY FC 21 (D1)
VILLEPARISIS 21	BUSSY FC 22	SERVON 21
CRECY 21	TORCY 24	MONTEREAU 21
ST PATHUS 21	COURTRY F. 21	MORMANT FC 21
TRILPORT 21	SENART M. 23	PAYS BIERES 21
OZOIR FC 21	ROISSY US 22	VX ROCHETTE 21
CLAYE S. 22	LIEUSAIN 21	MORET VENEUX 21
MEAUX CS 23	VAL D'EUROPE 22	AVONNAISE 21
VAL DE France 21 (D3B)	MAGNY FC 21 (D3A)	CPSP 21 (D3C)
LOGNES 21 (D3B)	NOISIEL FA 21 (D3A)	PONTHIERRY 21 (D3C)

U14 D3A	U14 D3B	U14 D3C
CHAMPS AS 22 (D2B)	CESSON VSD 21 (D2B)	OL LOING 21 (D2C)
QUINCY V. 21 (D2A)	PONTAULT UMS 22 (D2A)	LONGUEVILLE 21 (D2C)
DAMMARTIN CS 21	GRETZ T. 22	BOIS LE ROI 21
NANTEUIL 21	COMBS 21	GATINAIS 21
BUSSY FC 23	PONTAULT PORT 21	MONTEREAU 22
COULOMMIERS 21	NANDY FC 21	HERICY VS 21
VILLEPARISIS 22	VAIRES 23	BRIARD SC 22
ST THIBAUT FC 21	LE MEE 22	LIEUSAIN 22 (D4E)
MCG 22 (D4A)	LAGNY 21 (D4C)	DAMMARIE FC 22 (D4F)
BRIE FC 21 (D4B)	VAL DE L'YERRES 21 (D4D)	FONTAINEBLEAU 23 (D4F)

Sous réserve des procédures en cours, du respect des obligations d'engagements d'équipes des clubs pour 2025/2026 et de l'article 147 des Règlements de la F.F.F.



District SEINE ET MARNE - Saison 2025/2026

Groupes Championnat Départementaux



Sous réserve des
procédures en cours, du
respect des obligations
d'engagements d'équipes
des clubs pour 2025/2026
et de l'article 147 des
Règlements de la F.F.F.

CDM D1
VILLEPARISIS 5 (R2)
LIEUSAIN 5
HERICY 5
ST GERMAIN LAVAL 5
SNIE FC 5
VAIRES 5
THORIGNY FC 5
PONTHIERRY 5
MAISONCELLES 5 (D2A)
BRIE EST FC 5 (D2B)
BOMBONNAISE 5 (D2C)
VAUX ROCHETTE 5 (D2C)

District SEINE ET MARNE - Saison 2025/2026

Groupes Championnat Départementaux

VETERANS D1
FONTENAY T. 31 (R3)
COLLEGIEN 31 (R3)
ROISSY US 31 (R3)
VAL DE France 31
OZOIR FC 31
LESGINY 31
BRE EST FC 31
CLAYE S. 31
TRILPORT 31
VILLEPARISIS 31 (D2A)
LOGNES 31 (D2B)
NANDY FC 31 (D2C)

Sous réserve des procédures en cours, du respect des obligations d'engagements d'équipes des clubs pour 2025/2026 et de l'article 147 des Règlements de la F.F.F.

VETERANS D2A	VETERANS D2B	VETERANS D2C
DAMMARTIN 31 (D1)	TORCY 32 (D1)	BOIS LE ROI 31 (D1)
BRIE FC 31	FERRIERES 31	DAMMARIE FC 31
LAGNY 31	CHAMPS FC 31	PAYS BIERES 31
COULOMMIERS 31	VAL D'EUROPE 31	COMBS 32
MCG 31	PONTAULT UMS 31	BOISSISIE P. 31
ANNET 31	CRECY FC 31	VAUX ROCHETTE 31
FC COSMO 31	ST THIBAUT 31	BOMBONNAISE 31
MOUSSY 31 (D3A)	LE MEE 31	PONTHIERRY 31 (D3C)
MEAUX PTG 31 (D3B)	NANTEUIL 31 (D3A)	CHEVRY 31 (D3B)
ST SOUPPLETS 31 (D3A)	SERVON 31 (D3B)	LESGINY 32 (D3C)

VETERANS D3A	VETERANS D3B	VETERANS D3C
OTHIS 31 (D2B)	JOUARRE 31 (D2A)	HERICY 31 (D2C)
DAMMARTIN 32 (D2B)	ARC EN CIEL 31	LONGUEVILLE 31 (D2C)
AFPO 31	ALLIANCE 77 31	DAMMARIE CITY 31
COURTRY F 31	PONTAULT PORT 32	BAGNEAUX N. 3
THORIGNY 31	VAL DE France 32	MORET-VENEUX 31
VILLENVOY 31	FC REBAIS 31 (D4B)	BRAYTOIS 31
VAIRES 31	CHELLES 32 (D4A)	MORMANT FC 32
CHANGIS 31 (D4B)	CESSON VSD 31 (D4C)	FONTAINEBLEAU PTG 31 (D4D)
VILLEPARISIS 32 (D4A)	COLLEGIEN 32 (D4B)	GATINAIS VL 31 (D4D)
BUCCEEENNE 31 (D4A)	NANGIS 31 (D4C)	PONTHIERRY 32 (D4C)

District SEINE ET MARNE - Saison 2025/2026

Groupes Championnat Départementaux

Sous réserve des
procédures en cours, du
respect des obligations
d'engagements d'équipes
des clubs pour 2025/2026
et de l'article 147 des
Règlements de la F.F.F.

FUTSAL D1
NOISIEL FA 1
CHAMPS FFC 2
VAL D'EUROPE 1
COUNTRY ACADEMIE 5
JOLIOT GROOM'S 2
LEM 1
CHESSY ACADEMY 1
MEAUX FUTSAL (D2A)
LIEUSANT 2 (D2B)
MRT FUTSAL 1 (D2A)



Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes

PROCÈS VERBAL du mercredi 09 juillet 2025

Président de séance : Cédric GUILLOSO

Secrétaires de séance : Gilles TANNIER

Présents : Jean-Paul PEYRIN

MATCH 28281813

MEAUX CS 22 – GRETZ T. 21

U14 D1 DU 24/05/2025

Appel interjeté par le club de GRETZ TOURNAN du 18 Juin, d'une décision de la Commission d'Organisation des Compétitions du 12 Juin 2025 (publié dans le journal officiel N° 374 du 13 Juin 2025),

Concernant le non-envoi de la FMI, deux réclamations ont été formulées à ce sujet dans les procès-verbaux des 29 mai et 5 juin, publiés respectivement dans les Journaux officiels des 30 mai et 6 juin. Par ailleurs, aucune décision n'a été prise lors de la réunion de la Commission du 12 juin concernant la perte du match pour non-transmission de la FMI, le procès-verbal de cette séance ayant été publié le 13 juin.

La commission,

Pris connaissance de l'appel du club de GRETZ TOURNAN du 18 juin pour le dire recevable en la forme,

Après lecture de l'appel,

Regrettant les absences non excusées :

- M. MUSTAPHA Soulaymane, (arbitre assistant 1 officiel)

Après avoir noté le rapport et l'absence excusée :

- M. MORRELS Michel, délégué officiel

Après avoir noté l'absence excusée :

- M. BEN MAAROUF Mustapha, (arbitre officiel)

Après audition des personnes présentes :

- M. MERCADAL SIANECKI Timeo, (arbitre assistant 2 officiel)

Du Club de MEAUX CS:

- Mme YATTABARE Babou (Vice-Présidente du club)
- Mme. GAUCHET Emilie (Membre du Comité Directeur du club)
- M. NDIAYE Nasim (Responsable Technique)

Du Club du SC GRETZ TOURNAN :

- M. LOISEAU Jules (Educateur)
- M. MAHILY Said (Directeur Technique du club)

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier

Considérant que la rencontre opposant les clubs de MEAUX CS 22 et de GRETZ T. 21 s'est déroulée sans que la feuille de match informatisée (FMI) ne soit transmise dans les délais réglementaires par le club recevant, impliquant une première demande formulée par la Commission d'Organisation des Compétitions lors de la réunion suivant le match.

Considérant que, saisie d'une réclamation d'après-match formulée par le club de GRETZ T., la Commission des Statuts et Règlements a ouvert une procédure parallèle à celle ouverte par la Commission d'Organisation des Compétitions afin d'étudier le dossier.

Considérant alors, que la Commission des Statuts et Règlements a décidé de sursoir à statuer sur le dossier, dans l'attente de la transmission de la feuille de match.

Considérant que le club de MEAUX CS, dans un rapport en date du 03/06, a invoqué un dysfonctionnement technique de la FMI au moment de sa transmission, sans pouvoir en apporter la preuve formelle auprès des instances.

Considérant que le club de MEAUX CS a également fourni une feuille de match papier avec la liste de ses joueurs uniquement,

Considérant qu'à l'issue d'une nouvelle relance de la Commission d'Organisation des Compétitions, le club de MEAUX CS n'a toujours pas transmis la feuille de match dans le délai supplémentaire imparti, laissant ainsi le dossier sans élément officiel de référence pendant plusieurs jours ;

Considérant que la Commission des Statuts et Règlements, ne disposant toujours pas de la feuille de match officielle au moment de ses travaux, a néanmoins pu obtenir les photos des compositions de la tablette via le délégué officiel de la rencontre ainsi que son rapport d'après match, qui ont été considérées comme des éléments probants suffisants, malgré l'absence de validation formelle via la FMI.

Considérant cependant que les compositions des équipes coïncident avec les photos reçus du délégué officiel démontrant la bonne foi du club de MEAUX CS.

Considérant alors qu'en l'état du dossier, la Commission Statuts et Règlements disposaient d'assez d'éléments matériels du match, pour instruire et de statuer en toute connaissance de cause.

Considérant que lors de l'audition, M. MAHILY Said, Responsable Technique du club de GRETZ T, confirme que l'arbitre officiel et le Délégué officiel ont affirmé que les procédures d'après match étaient allées jusqu'au bout. Au bout de 48 heures la FMI n'avait toujours pas été transmise par le club de MEAUX CS.

Considérant que M. MAHILY Said rappelle qu'il y a eu deux relances et que conformément à l'article 44.2 des RSG de Seine et Marne, le match devait être donné perdu par pénalité au club de MEAUX CS, et informe qu'il y a deux ans le club de GRETZ T a eu match perdu en U16 pour cette raison.

Considérant que M. MAHILY Said informe que le fait d'avoir pris les photos du Délégué pour une feuille de match, c'est du jamais vu,

Considérant que M. LOISEAU Jules (Educateur de l'équipe de GRETZ T) confirme les dires de M. MAHILY Said, et ajoute que faire valoir un problème de fibre n'est pas une excuse recevable.

Considérant que lors de l'audition, Mme YATTABARE Babou (Vice-Présidente du club de MEAUX CS) après avoir pris connaissance des dires du club de GRETZ T, intervient pour rendre compte qu'ils avaient signalé au District comme quoi la feuille de match n'existait plus sur la tablette, précise que le club de MEAUX CS n'avait aucun intérêt à tricher et affirme que la composition sur la FMI avait bien été validé par les deux clubs. Ceci a été confirmé par le Délégué officiel et l'Arbitre officiel.

Considérant que lors de l'audition, M. MERCADAL SIANECKI Timeo, (arbitre assistant 2 officiel) a confirmé que les contrôles des deux équipes ont bien eu lieu et que la composition, la validation et la signature par les deux clubs s'est bien déroulée en la présence des officiels et des deux responsables de chaque équipe, juste avant le début de la rencontre.

Considérant qu'il ressort de l'audition que la bonne administration des compétitions et le principe de loyauté ont été préservés par la disponibilité des éléments du match malgré le dysfonctionnement de transmission allégué par le club recevant.

Considérant que la Commission des Statuts et Règlements, réunie le 10 juin, a pu rendre une décision sur la base des éléments communiqués par le délégué et a donc pu statuer sur la réclamation.

Considérant que la Commission d'Appel des Affaires Courante, réunie le 1er juillet a pu prendre une décision sur la base des éléments en sa possession et entendre l'arbitre officiel et le délégué officiel et a donc pu confirmer la décision de la précédente Commission.

Considérant en conséquence que la décision de la **Commission des Statuts et Règlements** annule de fait la demande de feuille de match formulée par la **Commission d'Organisation des Compétitions**, la demande devenant sans objet au vu des éléments désormais disponibles.

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

La commission confirme la décision de ne pas amender le club de Meaux, rendue par la Commission d'Organisation des Compétitions du 12 juin.

Cette décision est susceptible d'appel devant le comité d'appel chargé des affaires courantes de la LPIFF dans les conditions de forme et de délais définies à l'article 31.1.1 du Règlement Sportif Général de la LPIFF

Débit du club de GRETZ TOURNAN : 64 €



Commission Départementale d'Appel Disciplinaire

INFORMATIONS

ERRATUM

PROCÈS VERBAL du lundi 16 juin 2025

Le Procès-Verbal des dossiers ci-dessous est consultable sur FOOTCLUBS

Match 29253890

Ent Crisenoy Arc en Ciel – Ponthierry US 32

Vétérans D4C du 30/03/25

Match 28246033

Loing Fci – Pays de Bières

Séniors D2C du 04/05/25

Match 28913134

Ponthierry – Dammarie City

Vétérans D3C du 18/05/25



Commission Départementale d'Appel Disciplinaire

INFORMATIONS

PROCÈS VERBAL du jeudi 03 juillet 2025

Le Procès-Verbal des dossiers ci-dessous est consultable sur FOOTCLUBS

Match 29614462
St Germain Laval – Fontenay Tresigny
U18 D3 B du 06/04/2025

Match 53246751
Crecy Fc – Lieusaint Foot As
Coupe 77 CDM du 20/04/25

Match 28247588
Fc Villiers – Cesson VSD Es
Séniors D3D du 18/05/25



Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage

PROCÈS VERBAL du jeudi 09 juillet 2025

Présidente : Christiane CAU

Secrétaire de séance : Alain PARENT

Présents : Dominique CHATELLIER, Fabien EL MKELLEB, Bernard MARMION.

Absents excusés : Pierre HUBERT, Gilles TANNIER

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude) est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les règlements du District Titre IV, article 31.1.

REPRISE DE DOSSIERS

Courriel de Monsieur Vincent LEVEUZIT en date du 3 juin 2025

Monsieur Vincent LEVEUZIT informe de sa décision de couvrir le club de l'ETOILE SPORTIVE DE SAINT SOUPPLETS à partir de la saison prochaine considérant l'arrêt de son club actuel l'AS LE PIN VILLEVAUDE (527744).

La Commission ne pourra statuer que lorsque la situation du club l'AS LE PIN VILLEVAUDE (527744) sera définitive.

Courriel de Monsieur Cédric TANGHE en date du 10 juin 2025

Monsieur Cédric TANGHE informe de sa décision de couvrir le club de l'ETOILE SPORTIVE DE SAINT SOUPPLETS à partir de la saison prochaine considérant l'arrêt de son club actuel l'AS LE PIN VILLEVAUDE (527744).

La Commission ne pourra statuer que lorsque la situation du club l'AS LE PIN VILLEVAUDE (527744) sera définitive.

Concernant ces 2 dossiers, le club de l'AS LE PIN VILLEVAUDE (527744) n'étant pas en inactivité, la Commission ne peut autoriser ces arbitres à couvrir un autre club pour la saison 2025-2026

Courriel de Monsieur Mehdi KEBLI en date du 10 juin 2025

Monsieur Mehdi KEBLI informe de sa décision de quitter le club de VAUJOURS en accord avec le Président du dit club pour couvrir le club de PONTAULT USM.

Le club de VAUJOURS étant le club formateur de l'arbitre, il continuera à couvrir ce club pendant 2 saisons (art 35.2 du Statut de l'arbitrage) et ne pourra couvrir un nouveau club qu'à partir de juillet 2029.

Suite au courriel de M. KEBLI en date du 22 juin, la Commission précise que M. KEBLI ne peut bénéficier de l'article 33.c et maintient la décision du 18 juin.

Courriel de Monsieur Jean-Luc HAUSVIRT en date du 6 juin 2025

Monsieur Jean-Luc HAUSVIRT informe de sa décision de quitter le club de SERVON suite à sa démission en tant que Président du dit club.

Monsieur Jean-Luc HAUSVIRT ne peut bénéficier de l'art. 33.c. SERVON étant le club formateur de l'arbitre, il continuera à couvrir ce club pendant 2 saisons (art 35.2 du Statut de l'arbitrage), il ne pourra couvrir un nouveau club qu'à partir de juillet 2029

Suite au courriel de M. Jean-Luc HAUSVIRT en date du 27/06, les éléments en notre possession ne nous permettent pas à l'heure actuelle de pouvoir faire bénéficier à M. HAUSVIRT l'art 33.c lui permettant de couvrir un club pour la saison 2025-2026.

NOUVEAUX DOSSIERS

Courriel de M. KEITA Kaba, en date du 2 juillet 2025

M. KEITA Kaba, informe la Commission de son désir de quitter le club de VILLEPARISIS pour devenir indépendant.

La Commission entérine cette décision, le club de VILLEPARISIS étant le club formateur de l'arbitre, il continuera à couvrir ce club pendant 2 saisons (art 35.2 du Statut de l'arbitrage), et sera indépendant jusqu'au 1er juillet 2029

Courriel de M. MBUYI Mukuna-Michael en date du 20 juin 2025

M. MBUYI Mukuna-Michael informe la Commission de son intention de quitter le club de CRECY pour rejoindre le club de LA FERTE/J.

La Commission informe M. MBUYI Mukuna-Michael qu'il devient indépendant pendant 4 saisons et ne peut couvrir un nouveau club avant le 1er juillet 2029. Le club de CRECY étant le club formateur de l'arbitre, il continuera à couvrir ce club pendant 2 saisons (art 35.2 du Statut de l'arbitrage)

SITUATION DES CLUBS

.....

1^{ère} ANNEE D'INFRACTION

CLUBS EN D2 (2 arbitres)

Amende de TRENTE EUROS (30,00 euros) par arbitre manquant + 2 JOUEURS MUTES EN MOINS pour la saison 2025-2026.

~~DAMMARIE CITY – manque 1 arbitre~~

Considérant les informations complémentaires et les documents fournis, concernant les problèmes de santé de M. LOUNES Adam qui ne lui ont pas permis d'officier sur plus de 4 matchs, la Commission valide sa présence pour DAMMARIE CITY

.....

4^{ème} ANNEE D'INFRACTION

CLUBS EN D3 (2 arbitres)

Amende de CENT VINGT EUROS (120,00 euros) par arbitre manquant + 6 JOUEURS MUTES EN MOINS pour la saison 2025-2026 et NON ACCESSION IMMEDIATE EN DIVISION SUPERIEURE.

....

FERRIERES - manque 2 arbitres

M. BEN ZAID Nasreddine n'ayant officié que sur 1 match

Suite au courrier du club de FERRIERES, la Commission précise que M. BEN ZAID n'a pu être validé que le 2 février celui-ci n'étant pas disponible sur les autres dates proposées auparavant. Suite à cette validation M. BEN ZAID a fait parvenir à la CDA 5 indisponibilités et a continué à jouer. Il n'a pas recontacté la CDA pour préciser sa disponibilité.

~~VERNEUIL manque 2 arbitres~~

Le club de VERNEUIL ayant fait forfait général sur ses équipes Séniors avant le début des compétitions et n'évoluant qu'en Foot animation n'est pas concerné par le Statut de l'Arbitrage

.....

RAPPELS

ANNEE SABBATIQUE

Il est rappelé que conformément au Statut de l'Arbitrage, un arbitre en année sabbatique, ne peut représenter son club audit statut.

RAPPEL IMPORTANT

Les décisions prises par la Commission sont susceptibles d'appel dans les délais et formes prévues par les règlements.

La Commission rappelle à tous les clubs de respecter scrupuleusement la date limite de renouvellement des licences de leurs arbitres afin que ceux-ci puissent les représenter au Statut de l'Arbitrage.

Etant ici précisé que la date limite pour qu'un arbitre puisse représenter son club **est le 31 août de la nouvelle saison** conformément à l'article 48 du Statut de l'Arbitrage

La Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage appliquera systématiquement cette date pour déterminer le rattachement de l'arbitre à son club.

La Présidente

Christiane CAU

Le Secrétaire de Séance

Alain PARENT



FEMININES SENIORS A 11

		DISTRICT		
		GR 12	GR 10	
samedi	13/09/2025			CDF-Tour 1
samedi	20/09/2025			CDF-Tour 2
samedi	27/09/2025	J1	J1	
samedi	04/10/2025	J2	J2	CDF-Tour 3
samedi	11/10/2025	J3	J3	
samedi	18/10/2025	J4	MR	CDF-Tour 4
samedi	25/10/2025	MATCHS REMIS		
samedi	01/11/2025	J5	J4	CDF-FR
samedi	08/11/2025	J6	J5	
mardi	11/11/2025			
samedi	15/11/2025	J7	J6	
samedi	22/11/2025	MATCHS REMIS		COUPE -Tour 1
samedi	29/11/2025	J8	J7	
samedi	06/12/2025	J9	J8	
samedi	13/12/2025	J10	MR	
samedi	20/12/2025	MATCHS REMIS		
samedi	27/12/2025			
samedi	03/01/2026			
samedi	10/01/2026	MATCHS REMIS		COUPE-*
samedi	17/01/2026	J11	J9	
samedi	24/01/2026	J12	J10	
samedi	31/01/2026	J13	MR	
samedi	07/02/2026	J14	J11	
samedi	14/02/2026	J15	J12	
samedi	21/02/2026	J16	MR	
samedi	28/02/2026	MATCHS REMIS		
samedi	07/03/2026	MATCHS REMIS		COUPE -1/4
samedi	14/03/2026	J17	J13	
samedi	21/03/2026	J18	J14	
samedi	28/03/2026	J19	J15	
samedi	04/04/2026	MATCHS REMIS		
lundi	06/04/2026			
samedi	11/04/2026	J20	J16	
samedi	18/04/2026	MATCHS REMIS		COUPE -1/2
samedi	25/04/2026	MATCHS REMIS		
vendredi	01/05/2026	MATCHS REMIS		
samedi	02/05/2026	MATCHS REMIS		
dimanche	03/05/2026			COUPE -Finale
vendredi	08/05/2026	MATCHS REMIS		
samedi	09/05/2026	J21	J17	
jeudi	14/05/2026	MATCHS REMIS		
samedi	16/05/2026	J22	J18	
samedi	23/05/2026			
samedi	30/05/2026			



Calendrier Football Féminin

DISTRICT SEINE ET MARNE DE FOOTBALL

Saison 2025/2026



Période	Mois	Date	U6F U7F	U8F U9F	U10F U11F	U12F U13F	U14F U15F	U16F U17F U18F	SENIOR F à 8
PERIODE 1	SEPTEMBRE	36 6/9	X	X	X	X	X	X	X
		37 13/9	X	X	RENTREE FOOT U10/U11	X	X	X	X
		38 20/9	X	RENTREE FOOT U8/U9	X	X	X	X	X
		39 24/9	RENTREE FOOT U6/U7	X	X	X	X	X	X
Vacances de la Toussaint	OCTOBRE	40 4/10	RENTREE DU FOOT FEMININ			Plateau	Plateau	Plateau	Plateau
		41 11/10	Festifoot 1	Plateau	Plateau	Plateau	Plateau	Plateau	Plateau
		42 18/10			Futsal (sous réserve)				
		43 25/10							
PERIODE 2	NOVEMBRE	44 1/11				Futsal (sous réserve)			
		45 8/11	Festifoot 2	J1	J1	J1	J1	J1	J1
		45 15/11	Festifoot 3	J2	J2	J2	J2	J2	J2
		47 22/11	Libre	Libre	CHALLENGE	CHALLENGE	COUPE	COUPE	COUPE
Vacances de Noël	DECEMBRE	48 29/11	Festifoot 4	J3	J3	J3	J3	J3	J3
		49 5/12	Festifoot 5	J4	J4	J4	J4	J4	J4
		50 13/12	libre	Match remis	Match remis	Match remis	Match remis	Match remis	Match remis
		51 20/12		Match remis	Match remis	Match remis	Match remis	Match remis	Match remis
		52 27/12							



Calendrier Football Animation (U6 à U13)

DISTRICT SEINE ET MARNE DE FOOTBALL

Saison 2025/2026

Période	Mois	Date		CATEGORIE U6 U7	CATEGORIE U8 U9		CATEGORIE U10 U11			CATEGORIE U12 U13			
		SEM.	JOUR	U6/U7	U9/U8 SEC	U9 CRI	U10/U11 Esp	U10 Exc	U11 Exc	U12/U13 Esp	U12 Exc	U13 Exc	U13 Foot à 11
PERIODE 1	SEPTEMBRE	36	6/9										
		37	13/9				RENTREE FOOT U10/U11	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre
		38	20/9	Libre	RENTREE FOOT U8/U9		Libre	Brassage	Brassage	Libre	Brassage	Libre	Libre
		39	27/9	RENTREE FOOT U6/U7	Libre	Libre	Libre	Brassage	Brassage	Libre	Brassage	Libre	Libre
	OCTOBRE	40	4/10	Festifoot 1	Festifoot 1	Plateau	Plateau	Brassage	Brassage	Plateau	Brassage	Libre	Libre
		41	11/10	Festifoot 2	Festifoot 2	Plateau	Challenge T1	Brassage	Brassage	Challenge T1	Brassage	J1	J1
Vacances de la Toussaint		42	18/10			Futsal (sous réserve)							
		43	25/10										
PERIODE 2	NOVEMBRE	44	1/11							Futsal (sous réserve)			
		45	8/11	Festifoot 3	Festifoot 3	J1	J1	J1	J1	J1	J1	J2	J2
		46	15/11	Festifoot 4	Festifoot 4	J2	J2	J2	J2	J1	J2	J3	J3
		47	22/11	Libre	Libre	Libre	Challenge T2	Challenge T2		Challenge T2	Challenge T2		J4
	DECEMBRE	48	29/11	Festifoot 5	Festifoot 5	J3	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	J4	J5
		49	5/12	Festifoot 6	Festifoot 6	J4	J3	J3	J3	J3	J3	J5	J6
		50	13/12	Festifoot 7	Festifoot 7	J5	J4	J4	J4	J4	J4	J6	J7
		Vacances de Noel	51	20/12									
52	27/12												

MAJ au 01/07/2025

Date de retour des listes Excellence : 14 Novembre 2025



Calendrier Football Animation (U6 à U13)

DISTRICT SEINE ET MARNE DE FOOTBALL

Saison 2025/2026

Période	Mois	Date		CATEGORIE U6/U7	CATEGORIE U8 U9		CATEGORIE U10 U11			CATEGORIE U12 U13			
		SEM.	JOUR	U6/U7	U9/U8 SEC	U9 CRIT	U10/U11 Esp	U10 Exc	U11 Exc	U12/U13 Esp	U12 Exc	U13 Exc	U13 Foot à 11
PERIODE 3	JANVIER	1	3/1										
		2	10/1	Libre	Libre	Libre	Challenge 1/4 Finale **			Challenge 1/4 Finale **			
		3	17/1	Libre	Libre	Libre	J5	J5	J5	J5	J5	J7	J8
		4	24/1	Festifoot 8	Festifoot 8	Libre	J6	J6	J6	Libre	Libre	J8	J9
		5	31/1	Festifoot 9	Festifoot 9	J6	Libre	Libre	Libre	J6	J6	J9	J10
PERIODE 4	FEVRIER	6	7/2	Libre	Libre	Libre	Challenge 1/2 Finale **			Challenge 1/2 Finale **			
		7	14/2	Festifoot 10	Festifoot 10	J7	J7	J7	J7	J7	J7	J10	J11
	Vacances d'Hiver	8	21/2				Futsal (sous réserve)						
		9	28/2										
		10	7/3							Futsal (sous réserve)			
PERIODE 4	MARS	11	14/3	Festifoot 11	Festifoot 11	J8	J8	J8	J8	J8	J8	J11	J12
		12	21/3	Festifoot 12	Festifoot 12	J9	J9	J9	J9	J9	J9	J12	J13
		13	28/3	Libre	Libre	Libre	J10	J10	J10	Finale Départementale FESTIVAL U13			
	AVRIL	14	4/4	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre
		15	11/4	Festifoot 13	Festifoot 13	J10	Finale IDF U11			J10	J10	J13	J14
PERIODE 5	Vacances d'Avril	16	18/4				JDC U10/U11			JDC U12/U13		J14	
		16	19/4				Futsal (sous réserve)			Futsal (sous réserve)			
		17	25/4										
	MAI	18	1/5										
		18	2/5				CH. FOOT PASSION			CH.FOOT PASSION			
PERIODE 5	MAI	19	8/5				FINALE 77 U10			FINALE 77 U12			
		19	9/5										
		20	14/5										
		20	16/5										
		21	24/5										
		22	30/5										
	JUIN	23	6/6										
		24	13/6	JND									
		25	20/6										
		26	27/6										

Date de retour des listes Espoirs :02 Janvier 2026

** : Challenge U10/U11/U12 et U13 - Jour de Coupe U10/U11 et U12/U13 - Challenge Passion U10/U11 et U12/U13



District SEINE ET MARNE - Saison 2025/2026

Engagements Dernières Divisions

U14 D4

A.F.P.O. 21	CHELLES 22	GATINAIS V.L. F.C. 22	M.C.G. 23	PRESLES EN BRIE R.C. 21
ALLIANCE 77 21	CLAYE SOUILLY 23	GRETZ TOURNAN 23	MONTEREAU A.S.A. 23	SAVIGNY F.C. 22
AVONNAISE 22	COLLEGIEN A.S. 21	GUIGNES F.C. 21	MOUROUX C.S.21	ST MARD A.S. 21
BOISSISE PRINGY U.S. 21	CONGISSOIS F.C. 21	JOUARRE F.C. 21	NANDY F.C. 21	ST SOUPPLETS E.S. 21
BRAYTOIS C.S. 21	COURTRY ACAD. C.S. 21	PLAINE FRANCE F.C. 21	NANGIS E.S. 21	ST THIBAUT F.C. 22
BREUILLOISE AS 21	COURTRY ACAD. C.S. 22	LAGNY MESS.U.S. 22	NANTEUIL A.S. 21	THORIGNY F. C. 21
BRIE EST F.C. 21	CROUY S/ OURQ C.F. 21	LE MEE 23	NOISIEL F.A. 22	VAIRES US 24
C.P.S.P. 22	DAMMARTIN C.S. 22	LE MEE 24	OL. LOING 22	VAL DE FRANCE 22
CESSON VSD 22	EMERAINVILLE F.C. 21	LE PIN VILLE. FC 21	OTHIS C.O. 21	VAL D'EUROPE F.C. 23
CHAMPENOIS M.V. F.C. 21	F. C. OZOIR 77 22	LESIGNY U.S.C. 21	POMMEUSE F. U.F. 21	VARENNES F.C. 21
CHAMPS A.S. 23	FERTOISE FOOT. A.S.M. 21	LIEUSAIN A.S. 23	PONTAULT UMS 23	VAUX ROCHETTE F.C. 22
CHAMPS F.F.C. 21	FONTENAY TRES. A.S. 21	MAGNY F.C. 22	PONTHIERRY U.S. 22	VILLENAY A.C. 21
CHATELET EN BRIE U.S. 21		MARLES A.C. 21		VILLEPARISIS U.S.M. 23



District SEINE ET MARNE - Saison 2025/2026

Engagements Dernières Divisions

U15 D2

BOCAGE E.L.V. AMICALE 1	COURTRY F. 1	HERICY V.S. F. C. 1	MEAUX CS ACAD. 2	ST SOUPPLETS E.S. 1
BOIS LE ROI F.C. 1	CRECY F.C. 2	LAGNY MESS. F. U.S. 1	MORMANT F.C. 1	TRILPORT U.S 1
BOISSISE PRINGY U.S. 1	DAMMARTIN C.S. 1	LESIGNY U.S.C. 1	NOISIEL F.A. 1	VAIRES 2
BRIE F.C. 1	FERTOISE FOOT. A.S.M. 1	MAGNY F.C. 1	PAYS BIERES 1	VAL DE FRANCE 1
CHAMPS F.F.C. 1	GRANDE PAROISSE U.S. 1	MAGNY F.C. 2	SAVIGNY F.C.	VARENNES F.C. 1
CLAYE SOUILLY 1	GRETZ TOURNAN 1	MAROLLES A.S. 1	SENART MOISSY 2	VILLENNOY A.C. 1



District SEINE ET MARNE - Saison 2025/2026

Engagements Dernières Divisions

U16 D3

AVONNAISE U.S. 22	COULOMMIERS BRIE F. 21	LESIGNY U.S.C. 21	NANDY F.C. 22	SAVIGNY F.C. 22
BRIE F.C. 21	COURTRY F. 21	LIEUSAIN A.S. 21	NANGIS E.S. 21	SERVON F.C. 21
BUSSY FC 23	CRECY F.C. 22	LIEUSAIN A.S. 22	NANTEUIL A.S. 21	ST MARD A.S. 21
C.P.S.P. 21	DAMMARIE FC 22	LOGNES U.S. 21	OL. LOING 22	ST PATHUS E.S. 21
C.P.S.P. 22	DAMMARTIN C.S. 21	M.C.G. 22	OZOIR F.C. 77 22	ST THIBAUT F.C. 21
CESSON V.S.D. 22	EMERAINVILLE F.C. 21	MAGNY F.C. 21	PAYS BIERES 21	ST THIBAUT F.C. 22
CHAMPENOIS M.V. F.C. 21	FERRIERES U.S. D. 21	MELUN F.C. 23	PLAINE FRANCE F.C. 21	THORIGNY F. C. 21
CHAMPS F.F.C. 21	FONTENAY TRES. A.S. 21	MONTEREAU A.S.A. 22	PONTAULT PORT. S.C. 21	VAIRES 23
CHELLES 22	GATINAIS V.L. F.C. 21	MORET-VEUX F.C. 22	PONTAULT U.M.S. 22	VAL DE L'YERRES A.S. 21
COLLEGIEN A.S. 21	GRETZ TOURNAN 23	MOUROUX C.S. 21	PONTHIERRY U.S. 22	VAUX ROCHETTE F.C. 22
COMBS C.A. 21	HERICY V.S.F. C. 21	NANDY F.C. 21	PRESLES R.C. 21	VILLENY A.C. 21
	LE MEE 22			



District SEINE ET MARNE - Saison 2025/2026

Engagements Dernières Divisions

U18 D3

A.F.P.O. 21	COURTRY F. 21	LOGNES U.S. 21	PONTHIERRY U.S. 21
BOIS LE ROI F.C. 21	DAMMARTIN C.S. 21	MAGNY F.C. 21	ROISSY FC 22
C.P.S.P. 22	FONTENAY TRES. A.S. 21	MONTEREAU A.S.A. 22	ST MARD A.S. 21
CHAMPENOIS M.V. F.C. 21	GATINAIS V.L. F.C. 21	NANDY F.C. 21	THORIGNY F. C. 21
CHAMPS A.S. 21	GRETZ TOURNAN 22	PLAINE FRANCE F.C. 21	VAL DE L'YERRES A.S. 21
CHATELET EN BRIE U.S. 21	HERICY V.S. F. C. 21	PONTAULT PORT. S.C. 21	VAL D'EUROPE F.C. 22
CHELLES 22	LE PIN VILLE. FC 21		VILLEPARISIS U.S.M. 22



District SEINE ET MARNE - Saison 2025/2026

Engagements Dernières Divisions

SENIORS D4

A.F.P.O. 1	COULOMMIERS BRIE F. 2	FERRIERES EN BRIE U.S.D. 1	NANTEUIL A.S. 2
ALLIANCE 77 1	COURTRY ACAD. C.S. 2	FERTOISE FOOT. A.S.M. 2	NEVOXY SIVRY-COURTRY FC 1
BOCAGE E.L.V. AMICALE 1	COURTRY F. 2	JOUARRE F.C. 1	OL. LOING 2
BREUILLOISE AS 1	CRECY F.C. 2	LE PIN VILLEV. FC 1	PONTHIERRY U.S. 2
BUSSY FC 2	DAMMARIE FC 2	LESIGNY U.S.C. 2	PORTUGAIS PLESSIS PLACY F.C. 1
C.P.S.P. 2	DAMMARTIN C.S. 1	LIEUSAIN A.S. 2	ST GERMAIN LAVAL 1
CHAMPS A.S. 2	DONNEMARIE-DONTILLY FC 1	MARLES A.C. 1	VAL DE FRANCE 3
CHANGIS 2	EMERAINVILLE F.C. 2	MOUSSY LE NEUF 2	VARENNES F.C. 2
CHATELET EN BRIE U.S. 1			VAUX ROCHETTE F.C 2



District SEINE ET MARNE - Saison 2025/2026

Engagements Dernières Divisions

CDM D2		
ANNET S/MARNE A.S. 5	FORET ENT.S. DE LA 5	OZOUER LE VOULGIS C.S. 5
BRAYTOIS C.S. 5	LAGNY MESSAGERS F. U.S. 5	PORTUGAIS FONTAINEBLEAU C.S.C. 5
BRIARD S.C. 5	MITRY OURCQ PORTUGAIS 5	REAU SP.L. 5
CHAPELLE RABLAIS - LES ECRENNES 5	MOUROUX C.S. 5	REBAIS FC 5
COUBERT F.C. 5	MUSCLE FC 5	ST MARD A.S. 5
CRISENOY U.S. 5	NANTEUIL A.S. 5	ST SOUPPLETS ES 5
DAMMARTIN C.S. 5		ST THIBAUT F.C. 6



District SEINE ET MARNE - Saison 2025/2026

Engagements Dernières Divisions

VETERANS D4

ALLIANCE 77 32	EVERLY FC 31	LE MEE S. SECTION F. 32	MONTHYON FC 31	PROVINS M.J.C. 31
BRIARD S.C. 31	FERTOISE FOOT. A.S.M. 31	LE PIN VILLEV. FC 31	MOUROUX C.S. 31	QUINCY VOISINS 31
C.P.S.P. 31	GRETZ TOURNAN 31	MAGNY F.C. 31	N.U.S.O. FOOT 31	REAU SP.L. 31
CHAMPENOIS M.V. F.C. 31	GRETZ TOURNAN 32	MAROLLES A.S. 31	OL. LOING 31	SERVON F.C. 32
COURTRY F. 32	HERICY V.S. F. C. 32	MISY VILLENEUVE 31	OZOUER LE VOULGIS 31	ST MARD A.S. 31
CRISENOY U.S. 31	LAGNY MESS.F. U.S. 32	MITRY OURCQ PORT. 31	POMMEUSE FAR. U.F. 31	ST PATHUS E.S. 31



District SEINE ET MARNE - Saison 2025/2026

Engagements Dernières Divisions

+ 45 ANS

ALLIANCE 77 35	COMBS C.A. 35	FONTENAY TRES. A.S. 35	MOUSSY LE NEUF 35	ST GERMAIN LAVAL 35
AVONNAISE 35	COMBS C.A. 36	GRETZ TOURNAN 35	NANDY F.C. 35	ST MARD A.S. 35
BAGNEAUX NEM. 35	COUBERT F.C. 35	HERICY V.S. F. C. 35	NANTEUIL A.S. 35	ST THIBAUT F.C. 35
BOCAGE E.L.V. AMICALE 35	CRECY F.C. 35	LAGNY MESS. F. U.S. 35	OL. LOING 35	TORCY P.V.M. FOOT.U.S. 35
BOISSISE PRINGY 35	CROISSY A.S. 35	LE PIN VILLEV. FC 35	OTHIS C.O. 35	TRILPORT U.S. 35
BRAYTOIS C.S. 35	DAMMARTIN C.S. 35	LESIGNY U.S.C. 35	OZOIR F.C. 77 35	VAL DE FRANCE 35
BRIARD S.C.35	DAMMARTIN C.S. 36	LIEUSAIN A.S. 35	PAYS BIERES 35	VAL DE L'YERRES 35
BUSSY FC 35	EVERLY FC 35	LOGNES U.S. 35	PONTAULT U.M.S. 35	VAL D'EUROPE F.C. 35
CAMPELIENNE A.S. 35	F. C. COSMO 77 35	LONGUEVILLE 35	PRESLES R.C. 35	VARENNES F.C. 35
CLAYE SOUILLY 35	FERRIERES U.S.D. 35	M.C.G. 35	REAU S.P.L. 35	VAUX ROCHETTE F.C. 35
CLAYE SOUILLY 36	FERTOISE FOOT. A.S.M. 35	MISY VILLENEUVE 35	REBAIS FC 35	VILLENNOY A.C. 35
COLLEGIEN A.S. 35	FONTAINEBLEAU R.C. 35	MITRY OURCQ PORT 35	SERVON F.C. 35	VILLEPARISIS U.S.M. 35



District SEINE ET MARNE - Saison 2025/2026

Engagements Dernières Divisions

55 ANS

AVONNAISE 40	COLLEGIEN A.S. 40	LAGNY MESS. F. U.S. 40	OL. LOING 40	SERVON F.C. 40
BOISSISE PRINGY 40	COUBERT F.C. 40	LE PIN VILLEV. FC 40	OTHIS C.O. 40	SERVON F.C. 41
BUSSY FC 40	CROISSY A.S. 40	LE PIN VILLEV. FC 41	PAYS BIERES 40	ST MARD A.S. 40
BUSSY FC 41	FERRIERES U.S.D. 40	LIEUSAIN A.S. 40	PONTAULT U.M.S. 40	ST SOUPPLETS E.S. 40
CAMPELIENNE A.S. 40	FERTOISE FOOT. A.S.M. 40	LOGNES U.S. 40	PRESLES R.C. 40	ST SOUPPLETS E.S. 41
CESSON V.S.D. 40	FONTAINEBLEAU R.C. 40	M.C.G. 40	REBAIS FC 40	TRILPORT U.S. 40
CESSON V.S.D. 41	FONTENAY TRES. A.S. 40	MITRY OURCQ PORT. 40	REBAIS FC 41	VAIRES 40
CHEMINOTS EST PARIS 40	GRETZ TOURNAN 40	MONTEREAU A.S.A. 40	ROISSY ANTILLAIS 40	VAL DE France 40
CLAYE SOUILLY 40	HERICY V.S. F. C. 40	MOUSSY LE NEUF 40	SAVIGNY F.C. 40	VAL D'EUROPE F.C. 40
CLAYE SOUILLY 41	ISLES LES VILLENNOY 40	NANTEUIL A.S. 40	SAVIGNY F.C. 41	VAUX ROCHETTE F.C. 40
				VILLEPARISIS U.S.M. 40



District SEINE ET MARNE - Saison 2025/2026

Engagements Dernières Divisions

SENIORS D2 FUTSAL

AVON C.J. 2

BS ACADEMY 2

CHAMPBENOIST FUTSAL 1

CHAMPBENOIST FUTSAL 2

CHANTEREINE ASC 1

CROISSY A.S. 1

FERTOISE FOOT.A.S.M. 1

MEAUX FUTSAL 2

POMMEUSE FAR. U.F. 1

VILLEPARISIS U.S.M. 1



District SEINE ET MARNE - Saison 2025/2026

Engagements Dernières Divisions

SENIORS FEMININES D1

CHAMPS AS 1

LIEUSAIN 1

MEAUX CS 1

MEAUX PORTUGAIS 1

MELUN FC 1

MORMANT FC 1

SENART MOISSY 1

ST PATHUS 1

TRILPORT 1

VAL DE France 2

VAUX ROCHETTE 2

VILLEPARISIS 1